

# LE DEVOIR

VOL. XC - N° 55

MONTRÉAL, LE LUNDI 15 MARS 1999

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

**PERSPECTIVES**

## Des raiders aux hussards

La Banque Nationale de Paris (BNP) s'est lancée à l'assaut de la Société Générale et Paribas selon la méthode typiquement nord-américaine de l'OPA dite hostile. LVMH, le conglomérat du luxe, vient d'user de l'OPA pour mettre la main sur Gucci. On en ajoute quelques autres et on constate qu'après l'ère des raiders, voici celle, langue française oblige, des hussards.

Jusqu'à présent, le cœur du capitalisme français c'était davantage l'École nationale d'administration (ENA) que la Bourse de Paris. C'était l'ENA d'abord, Polytechnique et l'École des Mines ensuite. C'était ce qu'on appelle les grandes écoles; ces institutions qui ont à charge la formation d'une élite républicaine conformément à la culture ou plutôt au principe de méritocratie cher à ce pays.

Qui dit école dit bancs d'école, observa La Palice. Et qui dit bancs d'école dit quoi? Copinage évidemment; amitiés solides et, épisodiquement, renvois d'ascenseur. Cela a eu pour résultat que la vie économique du pays, la presse française a largement documenté ce fait, a toujours été ponctuée au rythme frustré du «je te tiens, tu me tiens par la barbichette».

Le truc ou l'astuce, si l'on peut dire, a toujours consisté, grosso modo s'entend, à faire partie de l'école en question, fréquenter ensuite les cabinets ministériels avant de se retrouver au sein du Trésor, pour après coup être parachuté à la tête des grandes entreprises du pays.

Et comme parfois on nommait un tel à la présidence de telle entreprise sans que le tel en question connaisse bien le secteur d'activités de telle entreprise, il y a eu dégâts comme péril en la demeure. Notamment la demeure financière. Qu'on se souvienne le Lyonnais prénommé Crédit.

Ah! Le Crédit Lyonnais! Dans le genre pataqués financier, l'histoire du Lyonnais tient du lyrisme. Pour faire court, mettons que le Lyonnais s'est cassé la margoulette, pour rester poli, parce que le grand chef avait décidé de lancer la banque dans l'immobilier lorsque toutes les autres banques avaient décidé de s'en éloigner.

Pour avoir voulu se distinguer, pour avoir voulu prendre le cycle immobilier à contre-pied, le Lyonnais a dégringolé. Il a sombré corps et biens. Au début des années 90, cette institution financière était une des cinq plus grandes banques au monde. Aujourd'hui, radiation de milliards et de milliards d'actif et coupes sévères oblige, le Lyonnais est une banque de taille moyenne.

Alors que viennent faire là-dedans la BNP, Paribas, la Société Générale, Axa et compagnie? Ils veulent grossir, sans cesse grossir, parce que leurs pendant nord-américains ont passablement grossi au cours des deux dernières années. A cet égard, ils veulent rattraper leurs concurrents américains. Et comment font-ils? Histoire de parer au plus pressé, les acteurs de ces acquisitions mélangent les cultures financières. C'est le noyau dur ou tour de table typiquement français malaxé aux méthodes américaines de l'OPA.

L'homme qui est derrière tout le chamboulement en cours s'appelle Claude Bébér. Il est le patron, grand patron, du groupe d'assurances Axa. Cela devrait d'autant plus nous intéresser que dans les années 50... il a fait un long séjour ici même à Montréal. A la faveur de ce séjour, il s'est notamment sensibilisé à une science alors pratiquement inconnue en France: l'actuariat.

Aujourd'hui, Axa est un des trois ou cinq plus importants assureurs de dommages au Canada après avoir effectué des acquisitions en rafale. Notamment des Provinces-Unies, Boréal, ex-Laurentienne, et autres portefeuilles. Puis? Avec 7% du capital et 11% des droits de vote, Axa est le principal actionnaire de Paribas dont, soit dit en passant, Power Corporation détient un gros bloc d'actions. Avec 6% de BNP, Axa est un des principaux actionnaires de cette dernière. Le fait qu'avec des blocs si peu importants à nos yeux nord-américains, Axa ait autant d'influence ou de pouvoir est à mettre sur le compte de la culture française du noyau dur.

Cette culture du noyau dur, cette tradition de la table ronde, fait, entres autres paradoxes, que Allianz par l'entremise des AGF dont elle est propriétaire détient 4,5% de Paribas, 2,3% de la Société Générale, et près de 1% de la BNP. Qui sont toutes des sociétés, on le rappelle, dans lesquelles Axa est plus que présente. Comme on le disait plus haut, cela illustre bien le principe du «je te tiens, tu me tiens par la barbichette».

Fait inusité, le gouvernement français s'est manifesté par voie de communiqué pour demander que cela se fasse dans le respect du rayonnement économique de chacun et des employés de ces différentes entreprises. Il y a une dizaine d'années encore, la BNP n'aurait pas lancé une telle OPA sans avoir consulté l'Élysée, Matignon et Bercy. Sans avoir obtenu la bénédiction de la classe politique, la classe dirigeante.

Enfin, soulignons ce qui est peut-être l'essentiel: la BNP distribue... les produits Axa! Alors que le Lyonnais distribue les produits Allianz, imposant assureur allemand et principal concurrent de Axa. Allianz envisage lui aussi, selon la rumeur boursière européenne, de lancer une OPA à l'américaine sur le Lyonnais lorsque la privatisation de celui-ci sera décidée.

**MÉTÉO**

Montréal	Québec
Ennuagement le matin. Faible neige en après-midi.	Faible neige.
Max: 0 Min: -7	Max: 0 Min: -5

Détails, page A 4

**INDEX**

Annonces..... A 4	Le monde..... A 5
Avis publics..... B 3	Les sports..... B 5
Culture..... B 8	Mots croisés... A 4
Économie..... B 2	Planète..... B 4
Editorial..... A 6	Religions..... B 6
Entrevue..... B 1	Télévision..... B 7

www.ledevoir.com

**L'ENTREVUE**

Jorge Semprun: l'art de la survie, page B 1



**CULTURE**

Richter, l'insoumis reçoit le Grand Prix du FIFA, page B 8

**LES SPORTS**

Les Canadiennes championnes du monde, page B 5



## Bouchard reçu en chef d'État

### Pour le président catalan Jordi Pujol, le nationalisme québécois est un facteur de progrès

CHRISTIAN RIOUX  
ENVOYÉ DU DEVOIR À BARCELONE

Tout ce qui favorise l'autonomie du Québec est bon pour la Catalogne, a déclaré le président de cette province autonome espagnole, Jordi Pujol, à l'occasion de la visite officielle qu'y fait depuis hier le premier ministre Lucien Bouchard. Sous les arcs gothiques du palais de la Generalitat, un chef-d'œuvre du XV<sup>e</sup> siècle, celui qu'on a surnommé «le roi Pujol» et qui dirige la Catalogne depuis 18

ans a affirmé qu'il voyait d'un bon œil tout ce qui pouvait favoriser l'affirmation nationale québécoise.

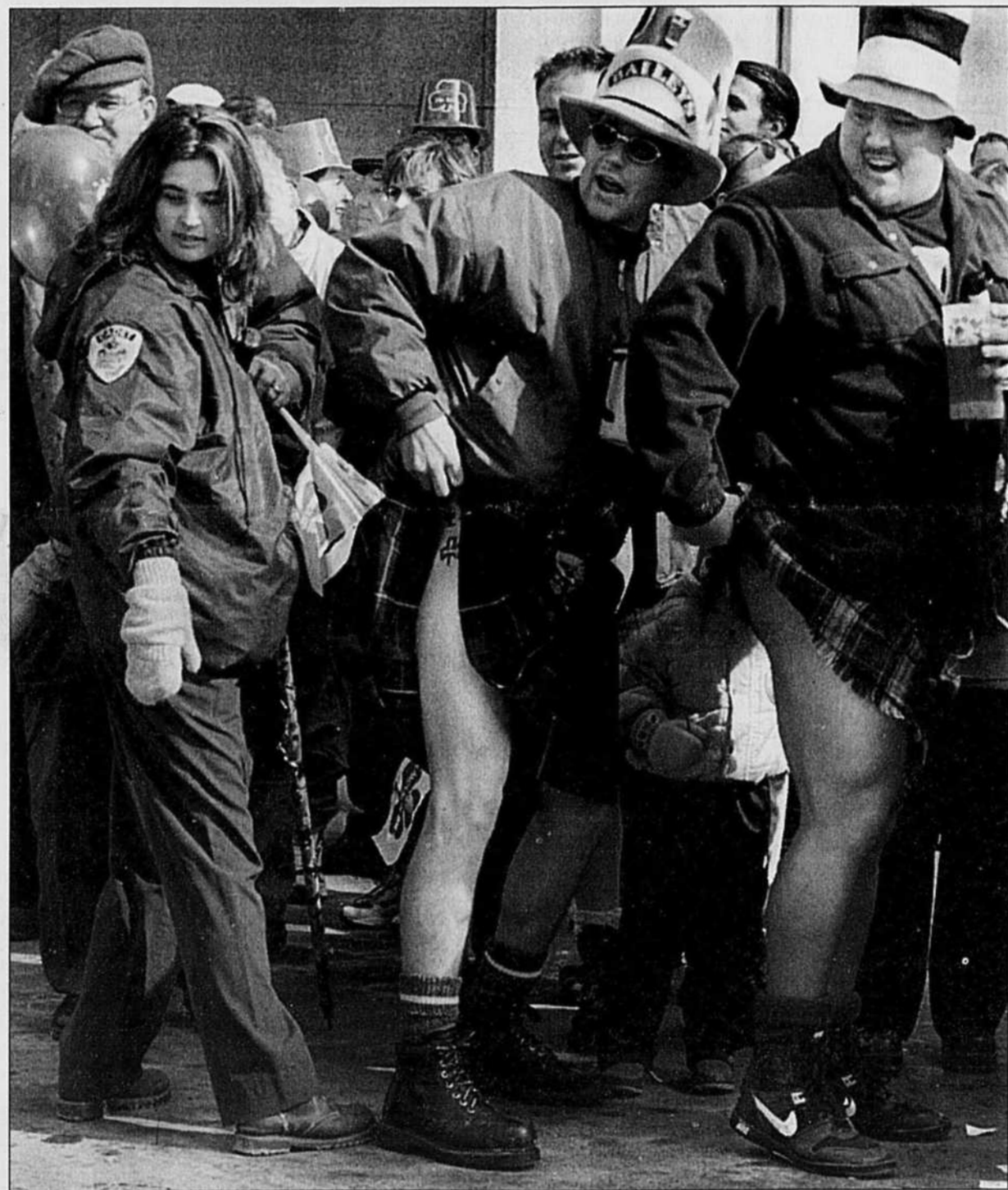
«Le Québec est pour nous un exemple, dit-il. Si le Québec a plus de pouvoirs et de liberté, cela est bon pour la Catalogne qui a le même désir.» Jordi Pujol et Lucien Bouchard signeront aujourd'hui une déclaration conjointe affirmant l'importance de la défense des identités culturelles dans le contexte de la mondialisation économique. Une déclaration semblable à celle signée en décembre avec le premier ministre français Lionel Jospin.

Au fait de la situation québécoise, le président Pujol a longuement expliqué dans un français à en faire rougir plusieurs l'intérêt qu'il porte au Québec. «Le Québec avait besoin de s'affirmer dans un océan anglo-saxon. Dans cet océan, le Québec a failli disparaître. Le mouvement nationaliste des 30 dernières années a rendu le Québec plus moderne, plus ouvert et plus ambitieux.»

Le président catalan n'a rien ménagé pour réserver au

VOIR PAGE A 8: BOUCHARD

## «Tout le monde est irlandais»



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«TOUT le monde est irlandais à la Saint-Patrick», dit-on. Deux jeunes Montréalais, qui assistaient au traditionnel défilé, ont choisi d'arborer le trèfle, emblème de l'Irlande, à un endroit qu'ils dévoilaient parfois, pour le bénéfice d'une clientèle choisie... Le défilé, dont c'était la 175<sup>e</sup> édition, a attiré plusieurs centaines de milliers de personnes, rue Sainte-Catherine. Nos informations en page A 3.

## Paroles en main

### Les états généraux du mime à Montréal

La troupe Omnibus et l'École de mime de Montréal organisent une rencontre internationale réunissant artistes, pédagogues, théoriciens et promoteurs de la discipline réputée sans paroles. L'idée est d'engager un débat sur l'art du mouvement corporel, son héritage, sa transmission.

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Les mimes parlent. Depuis hier, à Montréal, et toute la semaine, jusqu'à samedi prochain, des magiciens de l'expression corporelle venus d'Europe et d'Amérique discutent de leur discipline, de son passé, de son avenir. Ils parlent de sa dramaturgie, de sa transmission et de ce que chacun peut encore puiser comme inspiration dans l'immense réservoir de sens donné par l'art du mouvement, encore et toujours en mouvement.

La rencontre, le colloque, ces «états généraux», baptisés *Les Voies du mime*, sont organisés par la troupe Omnibus et l'École de Mime de Montréal, fondés en 1977 par Denise Boulanger et Jean Asselin. «On organise cet événement pour se parler, oui, mais pas comme des perroquets, dit

ce dernier. Nous voulons permettre aux convictions esthétiques, aux tendances stylistiques du mime de s'exprimer, mais aussi permettre à nos professionnels, à nos élèves, de rencontrer d'autres pédagogues, d'autres «Voies du mime»».

Depuis sa fondation, l'École, maintenant installée rue Saint-Dominique, à deux pas des bars chics du boulevard Saint-Laurent, a accueilli environ 2500 élèves, de Rodrigue Proteau, grand chapeau longtemps associé à Carbone 14, à Jocelyne Montpetit, sublime interprète-chorégraphe, maintenant passée au tuto japonais. C'est que l'influence de ces «anciens» se fait sentir dans bien d'autres spectacles volontairement impurs, hybrides. «Montréal est une des capitales mondiales du mime, juge même Asselin. Il s'en fait beaucoup plus et son influence sur les autres disciplines se fait beaucoup plus sentir

## Les négociations au MEMO ont tourné en rond

À lire, page A 3



## La caisse de la Régie des rentes est renflouée

### Les fonds seront suffisants pour les retraités du milieu du XXI<sup>e</sup> siècle

NORMAN DELISLE  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Quand viendra le temps de prendre leur retraite, les enfants de l'après-guerre ne videront pas la caisse de la Régie des rentes; il restera des fonds pour ceux qui les suivront au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est ce qu'établit clairement la dernière étude actuarielle de la Régie des rentes, qui vient d'être déposée à l'Assemblée nationale du Québec.

La caisse risquait d'être vide dès l'an 2007, selon les prévisions faites en 1994, mais une hausse considérable du taux de cotisation depuis deux ans a permis de sauver le régime. La caisse sera renflouée et dès l'an 2002, il va rentrer plus d'argent dans la caisse qu'il va n'en sortir.

Le régime des rentes du Québec, mis en place en 1966, vise principalement à fournir aux travailleurs québécois une rente au moment de leur retraite. Le régime est financé par des cotisations prélevées sur les salaires versés. Le taux de cotisation était très faible, soit 3,6% du salaire en 1986. Mais il a grimpé rapidement au cours des dernières années, pour atteindre 7% cette année, 7,8% l'an prochain et 8,6% en l'an 2001.

A compter de l'an 2003, ce taux sera de 9,9% et sera maintenu à ce niveau pour les années subséquentes. Grâce à cette hausse, les cotisations qui financent la caisse atteindront 7,1 milliards de dollars en l'an 2002, pour dépasser les paiements de la Régie qui seront de 6,7 milliards. Ce sera la première fois depuis 1992 que les cotisations seront supérieures aux sorties de fonds.

VOIR PAGE A 8: CAISSE

## Kosovo: l'heure de vérité

### L'acte II «ne se présente pas bien», reconnaît Védrine

ASSOCIATED PRESS ET AFP

Paris, Pristina — Kosovo: l'heure de vérité. Serbes et Kosovars sont à Paris pour tenter de «formaliser», à partir d'aujourd'hui, un accord sur l'autonomie de la province yougoslave, encore livrée hier au fracas des tirs d'artillerie et d'armes lourdes. Mais l'incertitude pèse toujours sur l'issue de cette négociation qui, comme l'a reconnu Hubert Védrine, ne «se présente pas bien».

Le projet d'accord de paix proposé par le Groupe de contact lors de la conférence de Rambouillet en février prévoit le déploiement d'une force militaire internationale menée par l'OTAN. La délégation albanaise présente depuis samedi soir dans la capitale a l'intention de conclure un accord si Belgrade acceptait le déploiement de cette force.

Ce que continuent de rejeter les Serbes, dont les représentants sont arrivés hier à Paris. Le chef de la délégation, Ratko Markovic, a répété lors d'une conférence de presse, que son équipe était prête à signer un texte qui accorderait une large autonomie politique au Kosovo, mais refusait le stationnement d'une force de l'OTAN.

VOIR PAGE A 8: KOSOVO

## Des attentats secouent la Turquie

À lire, page A 5

VOIR PAGE A 8: MIME

## • LES ACTUALITÉS •

# Le cordon ombilical se coupe difficilement

## Les jeunes de 20 à 24 ans sont de plus en plus nombreux à rester à la maison

LOUISE LEDUC  
LE DEVOIR

Coucou! C'est moi! Maman, papa, quelle chambre prend-on, mon copain et moi? Et votre petit-fils chéri, où l'installe-t-on? Selon les plus récentes données de Statistique Canada, 33 % des hommes de 20 à 34 ans vivaient encore chez leurs parents en 1996, comparativement à 23 % pour les femmes du même groupe d'âges.

C'est encore chez les 20 à 24 ans que l'on observe le plus grand nombre d'enfants habitant chez papa-maman, mais ils sont de plus en plus nombreux à s'incruster. En 1981, le quart des célibataires qui vivaient chez leurs parents, hommes et femmes confondus, étaient âgés de 25 ans et plus. En 1996, cette proportion était passée à 33 % chez les femmes célibataires et à 40 % chez les hommes célibataires.

En sociologie, explique Jacques Hamel, professeur à l'Université de Montréal et spécialiste des questions relatives aux jeunes, c'est ce qu'on appelle le phénomène «du nid encombré». «Mes étudiants, eux, ap-

pellent cela «le nid comblé». Il s'agit d'enfants de baby-boomers, habitués à un milieu ouaté, à un certain luxe, et préférant continuer d'habiter en banlieue et de s'acheter une voiture pour faire la navette entre l'université et la maison.»

Tous des profiteurs, alors? Pas si vite... «La plupart restent à la maison pour de réels problèmes économiques», poursuit Jacques Hamel, qui a justement soulevé la question en classe la semaine dernière. «Et certains ont aussi peur de la solitude, ont parfois besoin de renouer avec leur famille au lendemain d'une déception amoureuse.»

François Rebello, président de Forces Jeunesse et membre du Pont des générations, un groupe de réflexion regroupant des intellectuels de différents groupes d'âges, croit lui aussi que plusieurs restent à la maison par insécurité, parce qu'ils gagnent moins de 10 000 \$ par année et, chose louable, parce qu'ils sont plus nombreux que jamais à fréquenter l'université, rappelle-t-il. «Le régime de prêts et bourses en lui-même incite les étudiants à rester à la maison. Si leurs parents habitent dans

des villes centres et choisissent de partir vivre en appartement, les jeunes n'ont aucun supplément. Résultat: ils restent chez leurs parents jusqu'à la fin de leur premier diplôme technique ou la fin de leur premier baccalauréat», analyse François Rebello.

### Cordon ombilical

Plus encore, le portrait de famille a changé. Les parents, parfois autant, sinon plus, que leurs enfants, ont du mal à couper le cordon ombilical. «Dans le temps des familles nombreuses, les enfants se sentaient pressés de partir pour laisser leur chambre aux plus jeunes», poursuit François Rebello. Aujourd'hui, les familles ne comptent souvent qu'un ou deux enfants, les parents sont souvent séparés. Plusieurs jeunes constatent qu'en partant, ils laissent leur mère seule, derrière eux. Le lien parents-enfants se transforme alors en rapport de colocataires.»

La «jeunesse rallongée», de l'avis de Clairandree Cauchy, «est symptomatique de la difficile intégration des jeunes à la société. Avec le dégel des frais de scolarité, l'endettement étudiant est plus élevé que jamais. [La dé-

te moyenne des étudiants québécois est de 11 600 \$, selon une autre étude de Statistique Canada.] Qui a envie de partir dans la vie avec une dette de plus de 10 000 \$? A ce compte-là, l'achat de la première maison est repoussé très loin et l'enfant ne se fera qu'à 35 ans!»

La travailleuse sociale Claire Leduc, qui, dans sa pratique, dit rencontrer plusieurs parents victimes de leur hospitalité, se montre plus sceptique. A son avis, le phénomène des enfants à la maison reflète d'abord l'échec d'une éducation tout entière tournée vers les préceptes du docteur Spock et des psychanalystes. «On a tellement insisté sur l'amour à donner à nos enfants, sur les traumatismes à leur éviter, qu'on a négligé de leur transmettre la volonté et l'acharnement nécessaires à traverser les épreuves», analyse Mme Leduc. On n'inculque plus à nos enfants le sens de l'effort, on ne les oblige pas suffisamment à participer aux tâches domestiques. On a négligé le rôle premier de l'éducation: l'autonomie.» Janelle Bertrand — a-t-on besoin de la présenter? — abonde aussi dans ce

sens tout en apportant quelques nuances. «S'ils avaient les moyens de payer le loyer, je suis bien certaine qu'ils quitteraient la maison, ces jeunes-là! En attendant, ils y trouvent leur compte. A la maison, ils ont la laveuse, la sècheuse, la nourriture, l'appartement tout confort dans le sous-sol. Dans le passé, dans le temps de l'éducation plus autoritaire, les enfants piaffaient d'impatience de partir. Aujourd'hui, les relations ne sont plus les mêmes, les parents et les enfants font partie d'une même confrérie.»

En soi, selon Mme Bertrand, la vie de clan n'est pas malsaine. «Mais si les parents, qui ont déjà donné beaucoup, se sentent violés dans leur intimité, ils doivent être capables de mettre les enfants dehors...»

... Et le conjoint aussi. Quoique plus petite, la proportion du nombre d'adultes mariés qui vivent chez leurs parents a elle aussi augmenté, entre 1981 et 1996. En 1996, 3 % des femmes mariées et 4 % des hommes mariés de 20 à 34 ans vivaient avec leurs parents, soit plus du double des proportions observées quinze ans auparavant.

EN BREF

### Passagers clandestins

(PC) — Deux passagers clandestins d'origine roumaine ont été retrouvés dans un conteneur au Port de Montréal, en fin de matinée, hier. Les deux hommes, dans la quarantaine, ont été remis aux autorités policières dès leur arrivée. Ils seraient partis de Liverpool, en Angleterre, le six mars. Au cours de la traversée, ils ont réussi à sortir du conteneur et à se faire remarquer par l'équipage qui les a pris en charge. Leur état de santé est considéré satisfaisant dans les circonstances. Les deux hommes ont été confiés aux agents du ministère fédéral de l'Immigration.

### Santé: satisfaction

Québec (PC) — La Conférence des régions régionales de la santé et des services sociaux accueille favorablement la répartition des budgets en santé annoncée par la ministre Pauline Marois il y a quelques jours. La présidente de la Conférence, Diane Vallières, est particulièrement satisfaite du programme d'effacement des déficits des hôpitaux dont une partie est conditionnelle à l'équilibre budgétaire. Selon elle, cela permettra de pallier les effets dévastateurs des compressions des dernières années et de réduire les intérêts sur les dettes accumulées. La Conférence des régions régionales est également satisfaite que le ministère consacre son énergie aux services à la population les plus touchés par les dernières compressions. Diane Vallières ajoute cependant que les régions régionales tiennent à participer à la répartition des budgets dans chacune des régions.

## Les Communes adopteront la loi C-55 sur les magazines

Ottawa (PC) — Bien qu'il soit acquis qu'une écrasante majorité des députés des Communes vont voter aujourd'hui en faveur de la loi C-55, qui vise à protéger l'industrie canadienne du magazine, certains craignent que la législation ne soit jamais appliquée. Le Nouveau Parti démocratique, le Bloc québécois et une majorité de députés conservateurs ont déjà indiqué qu'ils appuie-

ront le projet de loi — maintenant en troisième et dernière lecture —, mais le Parti réformiste continue de s'y opposer. Le député libéral Stan Keyes, de la région de Hamilton, a pour sa part précisé qu'il ne se prévaudrait pas de son droit de vote. Les événements ont beau se précipiter, mais les responsables du commerce canadien et américain affirment toujours chercher des

solutions de rechange afin d'éviter un conflit commercial. Les négociateurs ont en effet confié avoir effectué une percée, vendredi dernier, mais se sont abstenus d'en divulguer les détails.

Un responsable américain interviewé à sa sortie de la rencontre, tenue à Washington, a signalé qu'il doutait de la mise en vigueur de la loi.

### Médecins au repos

Vancouver (PC) — La plupart des médecins de Colombie-Britannique ne recevront plus de patients au cours des cinq prochains jours, et ils espèrent que les électeurs en attribueront la responsabilité au gouvernement et au financement insuffisant des services de santé. Pour sa part, la ministre de la Santé, Penny Priddy, juge inquiétante l'action des médecins et encourage plutôt les patients à faire savoir à leur médecin qu'ils n'apprécient pas leur initiative. Entre-temps, les établissements de soins de santé de la province se préparent à faire face à la situation. Le docteur Jim Lane, qui est à la tête de l'Association médicale de la province, a soutenu que les médecins ont décidé de fermer leurs bureaux avec réticence, en guise de réaction à la décision du Nouveau Parti démocratique de priver le système de santé d'environ 103 millions de dollars au cours du dernier exercice budgétaire. Résultat: les médecins ont pris 20 jours de congé similaire, ou de réduction de leurs activités, au cours du dernier exercice financier, affirmant qu'ils n'étaient pas payés pour travailler ces jours-là.

### Piccard et Jones rajeunissent

Genève (AP) — Bertrand Piccard et Brian Jones ont rajeuni d'un jour! Les deux aérospatiers sont passés de dimanche à samedi en traversant la ligne de changement de date à bord de leur Orbiter-3. Brian Jones a attrapé un rhume, mais le «docteur Piccard a sa pharmacie», a déclaré le «malade» hier matin dans un message au centre de contrôle de Genève. Au 14<sup>e</sup> jour de leur tour du monde en ballon sans escale, le moral semblait bon pour les deux pilotes d'Orbiter-3, qui faisaient route vers le Mexique. Hier vers 10h GMT, le ballon avait déjà parcouru plus de 23 000 kilomètres depuis son départ de Château-d'Oex, dans les Alpes suisses, le 1<sup>er</sup> mars, soit plus de la moitié de son périple estimé à un peu plus de 42 000 km. Orbiter-3 se trouvait à une altitude de 9500 mètres et volait à 79 km/h. A 6h30 GMT, les deux aérospatiers ont dépassé les 180 degrés de longitude, au milieu du Pacifique, et sont ainsi repassés à samedi. Juste avant de franchir la ligne de changement de date, le contact par satellite avec le centre de contrôle de Genève a pu être rétabli. Depuis 24 heures, l'enveloppe du ballon masquait les antennes du satellite Inmarsat équatorial et le contact avec Genève était interrompu.

### Ex-miss Unvers élue gouverneur

Porlamar (AFP) — L'ex-miss Unvers Irene Saez a été élue hier gouverneur de l'Etat vénézuélien de Nueva Esparta, l'emportant à une très large majorité (70,8 %), à l'indiquée la commission électorale après dépouillement de 98 % des bulletins. L'adversaire malheureux de Hugo Chavez à l'élection présidentielle de 1998 devient donc gouverneur de cet Etat essentiellement touristique, situé à quelque 300 km au nord-est de Caracas, dans un scrutin toutefois marqué par une abstention de 61 %. Mme Saez, qui devance ainsi très largement son adversaire, le social-démocrate Gregorio Boadas, était soutenue dans sa campagne par le mouvement du président Hugo Chavez.

# VOUS VOUS RETENIEZ DEPUIS LONGTEMPS? CE SERA ENCORE MEILLEUR.

## CAMRY

# 299\$

par mois/  
location 48 mois\*

### TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

MENSUALITÉS	COMPTANT**
285\$	2 600\$
299\$	1 950\$
344\$	0\$

- Transmission automatique 4 rapports
- Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts
- Climatiseur
- Glaces et verrous de portières assistés
- Rétroviseurs de couleur assortie à télécommande assistée
- Régulateur de vitesse
- Dispositif «oublé de clé»
- Et bien plus...



CRÉDIT TOYOTA

Programme de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota sur les modèles 1999. Immatriculation, assurances et taxes en sus. \*Offre valable sur les modèles Camry CE B622KP-BA neufs en inventaire, loués et livrés au plus tard le 31 mars 1999. Comptant initial de 1950\$, premier versement de 343,92\$ et dépôt de garantie de 350\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise de 96 000 km; frais de 10¢/km excédentaire. \*\*Taxes en sus ou échange équivalent. Véhicule aux fins de présentation seulement. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire

 **TOYOTA**

VIVEZ L'EXPIÉRIENCE DE LA QUALITÉ



**BOUCHERVILLE**  
Toyota Davis  
655-2350

**CHATEAUGUAY**  
Châteauguay Toyota  
692-1200

**JOLIETTE**  
Joliette Toyota  
759-3449

**LAVAL**  
Vimont Lexus Toyota  
668-2710

**MONTRÉAL**  
Chassis Toyota  
527-3411

**MONTRÉAL**  
Houle Toyota  
351-5010

**MONTRÉAL**  
Lexus Toyota Gabriel  
623-3511

**MONTRÉAL**  
Repentigny Toyota  
748-7777

**MONTRÉAL**  
Toyota St-Jérôme  
581-3540

**ST-HYACINTHE**  
Angers Toyota  
774-9191

**ST-JEAN**  
Déry Toyota  
359-9000

**ST-JÉRÔME**  
Toyota St-Jérôme  
438-1255

**ST-AGATHE**  
Toyota A  
St-Agathe  
326-1044

**ST-THÉRÈSE**  
Blainville Toyota  
435-3685

**SHAWINIGAN**  
Maurice Toyota  
539-8393

**ST-LÉONARD**  
St-Léonard Toyota  
252-1373

**SOREL**  
Automobile  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**TROIS-RIVIÈRES**  
Trois-Rivières Toyota  
374-5323

**VALLEYFIELD**  
G. Couillard  
Automobiles  
373-0850

**TERREBONNE**  
Automobiles  
L.G. Lévesque  
471-4117

**VERDUN**  
Woodland Toyota  
761-3444

**THURSDAY**  
Auger & Frères  
985-2218



www.toyota.ca

## • LES ACTUALITÉS •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un des nombreux «amuseurs» qui prenaient part au traditionnel défilé de la Saint-Patrick, hier, fait le pitre pour le plus grand bonheur de milliers de Montréalais massés le long de la rue Sainte-Catherine.

## Défilé de la Saint-Patrick

## Fêter le printemps

MARIE-CLAUDE DUCAS  
LE DEVOIR

Des centaines de milliers de Montréalais se sont massés le long de la rue Sainte-Catherine pour regarder le désormais traditionnel défilé de la Saint-Patrick, qui avait lieu, hier, pour la 175e année sans interruption. Les organisateurs avaient déclaré attendre un demi-million de personnes pour ce défilé anniversaire.

Personne n'a voulu, hier, fournir une estimation officielle de la foule, mais il était clair que l'événement n'a rien perdu de la popularité dont il a toujours joui auprès des Montréalais. «Je n'étais pas venue depuis longtemps, mais ça fait toujours plaisir d'y assister», expliquait Colleen Hart, qui attendait, avec son mari, que le défilé se mette en branle, non loin du coin d'Atwater et Sainte-Catherine. *Le beau temps m'a décidé à sortir...* La fête de la Saint-Patrick est, en fait, le 17 mars, mais le défilé se déroule, traditionnellement le dimanche précédent.

La Société irlandaise unie, qui organise l'événement, avait investi davantage cette année dans l'événement, afin d'en rafraîchir l'apparence. Une immense statue de Saint-Patrick, motorisée, et mesurant près de sept mètres de haut, a ainsi ouvert le défilé, précédant les nombreux autres chars élaborés par les nombreux organismes et associations irlandaises de Montréal et des environs.

Le long défilé, qui prenait plus de deux heures pour passer un point donné, comprenait aussi de nombreux participants qui, au fil des ans, sont devenus familiers: les policiers à cheval de la GRC et du SPCUM, et les membres de divers régiments montrealais, à commencer par ceux du régiment écossais Blackwatch, vêtus du kilt et jouant de la cornemuse. Plusieurs chars étaient aussi commandités par des municipalités des environs, dont Verdun, Westmount, Kirkland ou Deux-Montagnes. Le défilé comprenait aussi des corps de tambours et clairons en provenance d'un peu partout (y compris Québec et

Saint-Hyacinthe).

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, a marché dans le défilé, accompagnant Margaret Healey, présidente de la Société irlandaise unie, et de Sheila Copps, ministre canadienne du Patrimoine. «J'ai répondu à une invitation de la Société, à laquelle je n'avais pas pu faire honneur l'an dernier», a expliqué Mme Copps, peu avant le début du défilé. *C'est une partie de notre héritage que je suis contente de venir célébrer, d'autant plus que mes ancêtres, qui se sont établis vers 1820 dans la vallée de l'Outaouais, sont irlandais.*

Si les préparatifs avaient donné lieu, les semaines précédentes, à une petite controverse à caractère politique, la parade d'hier s'est toutefois déroulée sans remous et sans incident majeur. Le débat avait été soulevé lorsque l'activiste Bill Spears s'était vu refuser le droit de faire défiler, comme il en avait l'habitude, un immense drapeau canadien ayant servi lors du ralliement pré-référendaire de 1995. Celui-ci a finalement pu utiliser son drapeau, à condition de le replier pour les passages plus étroits.

Dans l'assistance, où francophones et anglophones se mélangeaient, les drapeaux canadiens étaient toutefois quasi absents cette année. Les drapeaux à l'effigie du trèfle, de même que le drapeau de l'Irlande avaient, de

loin, la faveur. Beaucoup arboraient d'ailleurs des chapeaux verts, des écussons portant des devises telles que «Kiss me, I'm Irish» («Embrassez-moi, je suis irlandais»), des maillages de circonstance et même, pour certains, des cheveux teints en vert. «C'est la première fois que je viens, et je trouve cela fantastique!», disait Patricia Dewyn, qui, comme les amis qui l'accompagnaient, s'était dessiné des trefles verts sur la joue. «C'est avant tout un grand rassemblement, et c'est encore mieux quand il fait beau!», a renchéri son amie Lauri Zintel.

Le défilé, qui débutait aux coins d'Atwater et de Sainte-Catherine, parcourait toute la rue Sainte-Catherine pour se terminer au coin de Saint-Urbain, près de la Place des Arts. De nombreux membres de l'assistance avaient d'ailleurs emboîté le pas au défilé «officiel», comme les gens à Montréal ont pris l'habitude de le faire, entre autres à la Saint-Jean-Baptiste. «On porte davantage attention aux gens et à l'atmosphère qu'à la parade elle-même», expliquent Benoît Poirier Marie-Chantal Arsenault, venus assister au défilé avec leur fille de deux ans, Laurence. *Même si on n'est pas Irlandais, venir ici est une façon de les inviter à continuer chaque année. Pour nous, c'est la parade qui annonce le printemps!*

## Les négociations au MEMO ont tourné en rond

Le médiateur refuse de dire que tout est fini

Les efforts du médiateur Gilles Charland pour refaire l'unité au sein du MEMO, qui dirige la plus grosse commission scolaire de la province, ne semblent pas avoir abouti. Les dissidents ont décrété que les négociations étaient terminées. Ils annonceront leur prochain geste dans quelques jours. Mais il est déjà acquis que rien ne sera plus comme avant.

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Les négociations entre les deux groupes de commissaires scolaires du MEMO, qui dirige la Commission scolaire de Montréal, ont échoué. C'est du moins ce qu'affirment les dissidents, après une dernière rencontre, samedi, avec le médiateur Gilles Charland, directeur québécois du Syndicat canadien de la Fonction publique.

Ce dernier a rencontré l'autre groupe hier, soit les représentants des 10 commissaires qui sont restés fidèles à la présidente Diane De Courcy. Moins brutal que les dissidents, M. Charland s'est contenté de dire «je m'accorde quelques heures de réflexion». Il refuse de dire que tout est fini mais n'écarte pas de rendre public un rapport très prochainement. Une chose est certaine, la médiation n'a pas donné les fruits escomptés, les deux groupes étant restés assez près de leur position de départ.

C'est d'ailleurs parce qu'il juge ses interlocuteurs trop peu flexibles que le commissaire du groupe dissident, Robert Cadotte a déclaré hier que «nous avons cessé les discussions samedi». Outre M. Cadotte, Colette Provost, Luc Gaudette, Guy Vidal et Marcellin Noël se sont dissociés du groupe majoritaire, dirigé par Diane De Courcy il y a deux

mois. Il y a eu depuis quelques assemblées publiques houleuses où les dissidents se sont unis aux commissaires du Regroupement scolaire confessionnel, tant décrié sous d'autres cieux, pour battre Mme De Courcy, qui n'a pas apprécié.

Les dissidents reprochent à la présidente son style de gestion, qu'ils jugent trop peu démocratique. Ils réclament le départ de la chef de cabinet Danielle Ripeau dont l'influence, disent-ils, est démesurée. Ils estiment en outre que les changements promis pendant plus de 10 ans passés dans l'opposition ne se matérialisent pas assez rapidement. Ils en veulent à leur présidente, entre autres, pour sa prudence dans le dossier du partage des édifices scolaires, qui fait l'objet de mésentente avec la Commission scolaire English Montreal.

La présidente, devant cette attaque, a peu parlé. Elle répète depuis plusieurs semaines qu'un processus de négociation est en cours. Avant la semaine de relâche scolaire du début mars, le négociateur avait donné congé de réunion à tous les commissaires, espérant qu'une trêve ferait réfléchir les parties sur les conséquences de leur querelle, quelques mois à peine après avoir célébré leur victoire scolaire. La chicane a conduit le chef du Regroupement scolaire confessionnel, Michel Pallascio, à se questionner sur les capacités du MEMO à gérer un budget de 500 millions.

## Une coalition veut relancer l'affaire Pierre Turgeon

PAULE DES RIVIÈRES  
LE DEVOIR

Une coalition d'associations syndicales et professionnelles présente les tribunaux d'accélérer l'audition de l'appel concernant le litige opposant l'auteur Pierre Curzi dont la biographie sur P. H. Desrosiers, fondateur de Rénodépôt, ne peut voir le jour.

«Toute la question du droit d'auteur nous préoccupe grandement», a résumé hier Pierre Curzi, président de l'Union des artistes, au cours d'une conférence de presse à laquelle participaient également Gérard Larose, président de la CSN, et Joël Desrosiers, président de l'Union des écrivains du Québec.

Ils veulent relancer cette affaire, pour qu'elle trouve un dénouement rapide car, disent-ils, les effets d'un premier verdict, en Cour supérieure, en octobre, se font déjà sentir. «Les gens sont dans la brume quant à l'article 35 du code civil, sans parler des comporte-

ments d'autocensure des auteurs et de certains médias», a rappelé M. Larose. En octobre dernier, la Cour supérieure a donné raison à Pierre Michaud, qui avait initialement commandé à l'écrivain une biographie de son grand-oncle et pour laquelle il a été payé. Mais une fois l'ouvrage terminé, M. Michaud, qui est l'actuel président de Rénodépôt, a carrément refusé que P. H. le magnifique ne soit publié, jugeant que certains détails étaient trop peu flatteurs et, qui plus est, portaient atteinte à la vie privée et à la réputation de M. Desrosiers. En cour, les avocats de Rénodépôt s'étaient appuyés sur l'article 35 du Code civil qui garantit le droit au respect de sa réputation et à sa vie privée. L'autre clan invoquait plutôt le respect du droit d'auteur, le droit à la liberté d'expression et même le droit à l'information, P. H. Desrosiers, décédé en 1969, ayant été non seulement un homme d'affaires astucieux mais aussi, semble-t-il, une éminence grise de Du-

pléssis. La cour cependant n'a pas tranché cette question, se limitant à la nature du contrat liant le biographe à M. Michaud, pour conclure à une interprétation du contrat favorable à l'héritier de P. H. Desrosiers.

Aujourd'hui, les associations syndicales et professionnelles souhaitent que la cour d'appel clarifie, à la lumière de ce cas, les poids respectifs des lois sur la protection de la vie privée et sur la liberté d'expression. «Essentiellement, nous voulons émettre un signal pour rappeler que nous sommes aux aguets. Nous ne présumons de rien mais il est clair que les décisions seront imprégnées d'un contexte social», a résumé Pierre Curzi, hier.

L'Association des professeurs d'histoire des collèges du Québec, la Société historique de Montréal, la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs font partie des groupes souhaitant une accélération du processus judiciaire.

## La CEQ et les garderies

## Tenir compte de l'équité salariale

LE DEVOIR

Après les menaces de grève de la CSN, c'est au tour de la CEQ de réclamer du gouvernement une amélioration rapide et importante des salaires des travailleuses en garderies.

«Le gouvernement ne nous semble pas complètement fermé mais les choses s'étirent et la patience des syndiqués a des limites», résumait hier, Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec. Les employés de centres à la petite enfance gagnent en moyenne 11 \$ l'heure. La CEQ aimerait bien que la Commission sur l'équité salariale, tranche, comme elle en a le pouvoir, sur l'emploi à prédominance masculine qui servira de référence au redressement du salaire des éducateurs de garderie, conformément à la loi sur l'équité salariale. Ce serait une bonne

manière d'accélérer les choses, croit Mme Pagé. Cette dernière suggère les techniciens en loisirs. Elle estime que le salaire des travailleuses des garderies devrait être porté à 14 \$ l'heure au moins, possiblement à 21 \$. La CEQ réclame aussi une table centralisée de négociation, pour mettre fin aux innombrables contrats de travail découlant des pourparlers qui se déroulent présentement dans chaque établissement. Elle sait bien, par ailleurs, qu'il faudrait tenir compte du caractère spécifique, coopératif des centres à la petite enfance. Il y a environ 13 000 syndiqués dans les garderies du Québec et plusieurs milliers en garderies en milieu familial. La CEQ, qui représente 200 de ces dernières, estime qu'il ne faut pas oublier ces femmes, qui ont longtemps travaillé au noir et qui sont maintenant intégrées au système officiel mais sans avoir les bénéfices (contribution à un régime de retraite) qui y sont attachés.

soirée

## relations

## DIAGNOSTIC DE NOTRE SYSTEME DE SANTÉ

Après plusieurs années de réforme de la santé, de virage ambulatoire et de coupures budgétaires, où en est notre système de santé en 1999? Favorise-t-il la santé ou le traitement de la maladie? Comment utilise-t-il les ressources limitées face aux besoins toujours plus nombreux et plus coûteux? Qu'en pensent les intervenants et les soignants? La communauté elle-même est-elle en mesure de jouer son rôle?

Pour tenter d'y voir plus clair, nous avons invité:

- Mme Marie Pelchat, du Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal et membre de la Coalition Solidarité Santé
- Dr Jean Rodrigue, directeur de la planification et de la régionalisation à la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec
- Dr Denis Roy, directeur intérimaire de la Santé publique pour la région de Montréal
- Mme Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec

LE LUNDI 15 MARS 1999, DE 19h30 À 22h00

à la Maison Bellarmin (métro Jarry ou de Castelnau)

25 Jarry Ouest, Montréal H2P 1S6 - Téléphone (514) 387-2541

Contribution volontaire: 5,00 \$

Système d'écoute pour malentendants : ayez un baladeur avec bande FM.

LES SOIRÉES RELATIONS SONT ORGANISÉES PAR LE CENTRE JUSTICE ET FOI.

À lire dans le numéro d'avril de la revue Relations :

FOI ET CULTURE : un dialogue

## Bienvenue dans l'univers de Spinelli Lexus



[488\$/mois]

Lexus RX 300 '99

Véhicule utilitaire sport de l'année

Motor Trend

- Traction intégrale
- Freins ABS
- Système de son haut de gamme
- Coussins gonflables latéraux
- Et beaucoup plus...

## Prenez avantage des privilèges offerts par Spinelli Lexus

Meilleur prix garanti • Primes Fidélité • Privilèges d'échange  
Lavage à la main • Service de chauffeur • Véhicules de courtoisie[2,9%\*]  
Location ou  
financement

Lexus ES 300 '99

V6, 24 soupapes de 210 chevaux, système de son Premium de Pioneer, accès à distance sans clé, et beaucoup plus...

2159, rue Ste-Catherine Est,  
Montréal H2K 2H9  
(514) 524-1106  
1-800-567-1106

## Assemblée générale annuelle 1999 à tous les sociétaires

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée générale annuelle de «Coopérative La Cordée» qui se tiendra au siège social, 2159 est, rue Ste-Catherine à Montréal, le mercredi 21 avril 1999 à 19 heures.

Tous les sociétaires qui le désirent pourront se procurer l'ordre du jour de l'Assemblée au siège social de la coopérative, ou encore sur simple demande téléphonique en composant le (514) 524-1106.

Bien à vous,  
Claude Prud'homme  
secrétaire

L'ÉQUIPE  
SPINELLI  
LEXUS561, boul. Saint-Joseph, Lachine  
(près du bord de l'eau)LEXUS  
À la conquête de la perfection.

514 634-7171

1 800 352-6111

www.spinelliauto.com

Ce que vous devez savoir : Location 48 mois. Acompte ou échange équivalent de 7450\$. Limite de 96 000 km. 0.15\$/km extra. Immatriculation, taxes, assurances et transport en sus. Dépôt de sécurité requis. Vous pouvez aussi louer sans dépôt initial. Offre valide jusqu'au 31 mars 1999.  
\* Pour une période de 24 à 36 mois. Taux de 3,9% pour une période de 48 mois.

# LES ACTUALITÉS

## C'est fait, le Crédit Lyonnais est privatisé

Paris (AP) — Le gouvernement a donné le coup d'envoi officiel de la privatisation du Crédit Lyonnais. Le décret autorisant «le transfert au secteur privé de la participation majoritaire détenue directement ou indirectement par l'Etat» dans la banque a été publié hier au Journal officiel.

La privatisation du Crédit Lyonnais, qui permettra à l'Etat de récupérer une partie des fonds perdus durant les années noires de la banque, sera menée à terme en juin, avec la cession sur le marché de la majorité des actions, a annoncé le ministre de l'Economie et des Finances.

A l'issue de l'opération, un «groupe d'actionnaires partenaires» (GAP), version moderne du «noyau dur» inventé lors des premières privatisations de 1986-1988, détendra un peu moins de 33 % du capital de la banque, précise Bercy. L'Etat conservera 10 % des actions tandis que les salariés devraient prendre 5 %.

Longuement négocié avec la Commission européenne, le schéma de privatisation du Crédit Lyonnais, qui doit être entériné avant la fin du mois par la Commission des participations et

des transferts (CPT, ex-commission de privatisation), s'articulera en deux temps.

Dans un premier temps, les participants au GAP seront sélectionnés par appel d'offres. Ils devront s'engager à ne pas céder leur participation pendant un délai de deux ans et pourront signer des accords de coopération avec la banque présidée par Jean Peyrelevalde.

Selon le ministère des Finances, les membres du GAP paieront une prime par rapport au prix offert aux actionnaires institutionnels dans le cadre de l'offre publique de vente.

Dans un deuxième temps, le reste des actions sera mis en vente dès que les conditions du marché le permettront. Une concertation sera organisée en parallèle avec l'ensemble des organisations syndicales.

«L'objectif est de conforter le Lyonnais dans son développement et sa capacité à prendre part à l'évolution du secteur bancaire», explique-t-on au ministère des Finances.

La bataille boursière entre la BNP, la Société générale et Paribas a limité le nombre des candidats à un partenariat avec le Crédit Lyonnais.

### LA RÉVOLUTION TRANQUILLE

Salle Brébeuf  
Le 15 mars  
Renseignements: (514) 342-9342,  
poste 412

«C'est le temps que ça change.» Vous en rappelez-vous? C'était le slogan de l'équipe libérale, dite du tonnerre, lors de la campagne de 1960. Ce fut l'époque des réformes visant à moderniser le Québec. Près de quarante ans plus tard, les experts remettent en question le véritable impact de cette révolution. André Champagne explique.

### PRÉVENONS LES RECHUTES DE LA SCHIZOPHRÉNIE

AQS Montréal  
Le 16 mars  
Suzanne Morand: (514) 251-4000,  
poste 3400

Michel Saint-Onge s'adressera à toutes les personnes dont un être cher souffre de schizophrénie ainsi qu'à celles qui en sont atteintes. Entrée libre.

### COLLOQUES & CONFÉRENCES

#### GERMAINE DE STAËL

Auditorium Saint-Albert-le-Grand  
Le 17 mars  
ACTXR: 332-4126

Magali Deleuze nous entraîne dans l'univers d'une femme d'exception, esprit puissant et écrivaine à succès: celui de Anne Louise Germaine Necker (1766-1817). Elle occupa une place singulière dans l'histoire de la France politique et littéraire de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### DIEU INTERDIT?

Université de Montréal  
Le 17 mars  
Guy Lapointe: (514) 343-6861

Théologiques, revue interdisciplinaire de la faculté de théologie de l'Université de Montréal, a présenté récemment un important dossier intitulé «Dieu interdit?». La difficulté de parler de Dieu autant dans le quotidien qu'au sein du discours universitaire en constitue la ligne de fond. Ce numéro donne à voir des personnes réfléchis-

sant à voix haute, à voix écrite, sur leurs perceptions de Dieu et des discours qu'on y tient à son sujet. Quatre des auteurs poursuivront leur réflexion lors du débat-midi.

#### BERLIN: PLANIFICATION

##### CAPITALE

Institut Goethe  
Les 17 et 18 mars  
CCEAE: 343-6763 ou  
www.cceae.umontreal.ca

Le 17, la conférence «Berlin: Planification capitale» est donnée par Winfried Speitkamp, de l'Universität Gießen. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la proclamation de la Loi fondamentale allemande (Grundgesetz) et du nouvel État allemand, une table ronde sur le thème «Le Canada, l'Allemagne et l'Union européenne: trois Constitutions, trois États fédérés?» sera menée le 18.

Isabelle Quentin  
iquentin@sim.qc.ca

Téléphone: 985-3322

## LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

### I · N · D · E · X

#### REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 150 Achat-vente-échange  
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



#### 103

##### CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

FACE PARC LAFONTAINE. Vue splendide, 9e étage, 2 c.c., 2 s. de b. t. rénové. Stat. int., terrasse, s.d. exercices, piscine 844-7133, 528-1778.

OUTREMONT. Superbe condo, 7 1/2, 1400 p.c., 2e ét., réno., air ouvert. Stat. prox. Bernard. 149.000\$. Proprié. 279-0007.

#### 115

##### EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

A 35 MIN. MTL. MONT-ST-GREGOIRE dans montagne, petite maison 2+1 c. à c. 2 s.b. tr. éclairé, terrain 15 000 p.c., boisé, gazebo, grde terrasse. Beaucoup d'inclus. Idéal couple cherchant endroit tr. paisible. 107.000\$. (450)358-4070.

LAC BEAUPORT. 15 min. de Québec, direct bord de lac. Attrayant cottage entièrement rénové, 3 ch., foyer, belle fenestration, 23762 p.c. Abri à bateau + qual. 350.000\$. JOSEF FOURNIER, (418)666-5050. Re/Max crf imm.

MONTRÉAL. ch. suisse, 3 c. à c., 3 et 2.700 p.c., 4 foyers, tr. calme, 2 acres, pisc. cr. tennis. 159.000\$. (514)333-8444.

#### 130

##### MAISONS DE CAMPAGNE

ILES DE LA MADELEINE. Ancienne école anglaise rénovée, entièrement meublée. Habitable 4 saisons, vue sur mer, terrain immense entre deux boisés de conifères, 300 X 850. Prix ferme: 65.000\$. (418)658-9003.

#### 132

##### CHALET

ST-CALIXTE, bord lac avec plage privée sur la pointe d'une île, à 10 min. de ski Montcalm et 25 min. Mont Garceau. Semi-meublé. Idéal pour famille. 65.000\$. (514)640-0840.

SUTTON. Maison 4 saisons, cachet architectural, foyer, 3 ch., 80 a. 175.000\$. Agents s'abstient. (514)281-0758.

#### 160

##### APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

2E AVENUE (9298), 5 1/2, tranquille, 2e étage. 381-7757.

A 10 MIN. MÉTRO JARRY. Bas duplex, cour, 4 1/2, tr. propre, 500\$. Idéal personne seule. Jum. 381-4941.

#### A BOUCHERVILLE

Grand 4 1/2. Prés de tous les services. Entrée laveuse/sécheuse. Lave-vaisselle inclus. Stationnement. Libre début avril. (450)449-7165.

ACCUEIL QUÉBEC INTERNATIONAL spécialisé en recherche & relocalisation. Diplomates, gens d'affaires, transit. Banque d'app., maisons, meubles, équipés. 3 mois min. Québec, Montréal, Paris. (514)524-5862, (418)656-6288.

AHUNTSIC (rue St-Denis). Haut duplex 5 1/2, 2 ch., rénové '94, entr. lav./séch., chauff. élec., 150 mètres-méto Sauv. (514)387-0198, 381-4323.

ANJOU. Superbe bas duplex, grande salle familiale, 4 ch. fermées, 2 s. dans, cour, gar., extra... 825\$im. OU Haut duplex, tr. grt, frais peint, enscl., près de tt. 580\$/m. Références. 351-9007.

#### 160

##### APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

C.D.N., sous-location, 2 ch., exposition sud-ouest, fenestration abondante. Stat. int. Avril. 835\$. (514)733-2218.

CENTRE-VILLE (métro Atwater), 5 1/2 chauffé, 3e, planchers bois franc, rénové à neuf, quartier tranquille, 950\$. (514)934-0618.

DANS la Petite Italie pour le mal, un 3 1/2 rénové, rez-de-chaussée, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, 350\$/par mois. 337-1577.

FACE jardin botanique. Haut duplex, idéal personne âgée, tranquille, 4 1/2 chauffé, chauff. 729-6804 (soir), 324-1014 (jr).

MÉTRO ATWATER. rue Souvenir, grand 4 1/2, chauffé, très ensoleillé, avec solarium. Libre. 800\$. 935-4806, 932-8465.

OUTREMONT, 50 Willowdale, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

OUTREMONT, près Stanislas et bibliothèque, grands 5 1/2, clairs, chauffés, équipés. Avril et juillet. 271-4168.

#### 163

##### OFFRE À PARTAGER

AHUNTSIC-GRAND 7 1/2. Equipé, terrasse, mezzanine, stat. prox. métro Sauv. 380\$/mois, (514)383-8394.

#### 163

##### OFFRE À PARTAGER

OUTREMONT (rue Davaar). Près métro. 2 pièces dans 6 1/2, 300\$. 490-0913 ou 738-7812.

PROX. VILLAGE. chambre dans grand loft, lav./séch., cable, tout équipé. Non-fum., tranquille. 524-8985.

#### 165

##### PROPRIÉTÉS À LOUER

PTE ST-CHARLES rénovée d'époque, 2 étages + cave, 3 c.c., jardin, arbres. Gr. terrasse. Paisible. 775\$. 232-4743.

V.M.R. (boul. Graham), 7 pièces, pr. métro L'Acadie & Centre commercial Beaumont. 738-7812.

#### 170

##### HORS-FRONTIÈRES À LOUER

«PARIS» Xle, très proche centre, 2 1/2, équipé, confortable, chaleureux, semaine et plus. TEL: (514)352-1059.

PROVENCE - COTE D'AZUR. Vue sur mer, condo 2 c.c., équipé, climat idéal. Disp. à partir de juillet. 276-9066.

#### 175

##### MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

A PERCÉ (Gaspésie). Jolie maison ancestrale, tr. équipée, 3 c.c., vue Ile Bonaventure. Loc. sem. (418)782-5234.

#### 192

##### ON DEMANDE À LOUER

#### Recherche CHALET À LOUER en Estrie

Pour 2 semaines, cet été, idéalement équipé avec laveuse et sècheuse, sur bord de l'eau.

DANIEL  
jour : 514-985-3301  
soir : 514-728-9903

#### 210

##### COMMERCES À VENDRE

ATELIER D'USINAGE À VENDRE (450)884-0361

#### 251

##### BUREAUX À LOUER

OUTREMONT, Laurier/de l'Épée, bureaux luxueux, très éclairé. 1500 pi. ca., poss. gar. 948-3909, 916-0281.

#### 301

##### OEUVRES D'ART

LITHOGRAPHIE de Miró (1971), (418)653-4767.

#### 307

##### LIVRES / DISQUES

ACHAT DOMICILE LIVRES & BEAUX OBJETS 514-274-4659

ACHAT LIVRES-Biblio privé/succession. Mtl & prov. Serv. domicile (514)816-6159.

#### 318

##### MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

LIQUIDATION + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.

#### 390

##### DIVERS

VAISSELLE, porcelaine, 12 couverts: «Paragon, fine bone china. England». 800\$. (514)254-4904 (rép.)

#### 450

##### EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS  
Vers le français. Français impeccable. Diplôme universitaire. Expérimenté. Word Perfect/MS Word. 40.000\$/par année. Traductions effectuées à nos bureaux de TORONTO. (416)975-5000.

#### 460

##### EMPLOIS DEMANDÉS

TECHNICIEN CABLEUR  
Avec beaucoup d'expérience, recherche emploi dans le réseautage informatique et téléphonique. Pour plus de renseignements contactez Christian: Rés.: (450)928-0707. Pajet: (514)202-7650.

#### 501

##### OCCASIONS D'AFFAIRES

ÉCOLE de langues secondes à vendre à Montréal. Incorporée, accréditée, établie, originale. 55.000\$. (514)282-1080. Ellen Dubé.

#### 530

##### COURS

ANGLAIS INTENSIF. Maîtrise McGill. 1990, privé, semi-privé. 849-5484.

ATELIER D'ÉCRITURE, avec Sylvie Massicotte, auteure. Info: (514)522-1429.

#### 565

##### RESTAURATION DE MEUBLES

REMBOURRAGE. Travail d'expert. Antiquités ou autres. Ser. DÉCAPAGE et FINITION. Revêtement tissu pour murs. Estim. gratuite. 878-9397.

### DÉCÈS



TRAHAN (LAFOND) CLAIRE

À l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, le 14 mars 1999, est décédée Mme Claire Lafond Trahan, née à Hull. Fille de feu Roméo Lafond et Laurence Leduc, elle aurait eu 89 ans le 9 avril 1999. Elle laisse dans le deuil son époux, Jacques Trahan, juge à la retraite, sa fille José, ses fils Marc (Diane Mallette) et Jean-Luc (Marie-Sonia Gilbert), ses petits-enfants Marie-Yann, Mathieu, Sébastien, Hugo, Éléonore, son arrière-petite-fille Mellyssa. Elle laisse également ses sœurs Gilberte (Mynette), Pierrette (Jean Charland, décédée), Constance (décédée), Thérèse (décédée) (Cartier Mignault) et son frère Jean (décédé), ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille tient à remercier le personnel du 3<sup>e</sup> Ouest de l'Institut, tout particulièrement les D<sup>rs</sup> Jean Pelletier et Louise Roy, pour son dévouement exceptionnel.

La famille accueillera parents et amis au Salon Alfred Dallaire Inc 1111, rue Laurier Ouest, Outremont le mardi 16 mars 1999 de 14h à 17h et de 19h à 22h.

Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Viateur d'Outremont, le mercredi 17 mars 1999 à 11h (ouverture du salon à 9h).

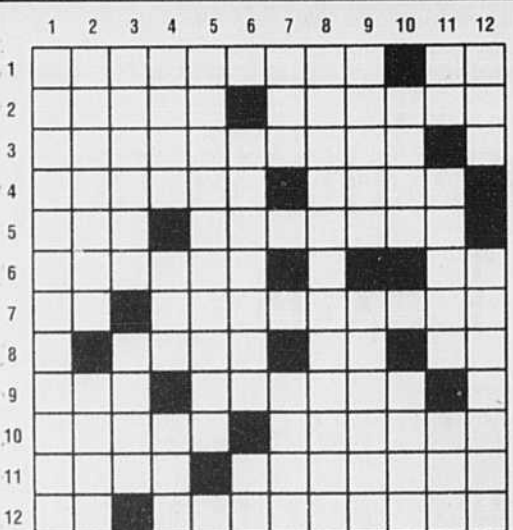
Des dons à la Société Alzheimer Montréal, à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal ou à la Fondation Providence seraient appréciés.

#### BOURNIVAL LAPERRIÈRE, ALICE

À Montréal, le 11 mars 1999 est décédée madame Alice Bournival Laperrière, à l'âge de 81 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants Guy, René (Claude Thomasset), Anne (Paul Bernard), Marcel (Michèle Barrette) et Gisèle (Denis Beaupré); ses petits-enfants, Éric-Viêt, Antoine, Caroline, Vincent, Olivier, Julia, Marianne et Alexis; ses sœurs Hélène (Armand Lottellier) et Marcelle Dolmet, sa belle-sœur Gilberte F. Bournival, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances au Centre funéraire Côte-des-Neiges, 4525 Chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal (514) 342-8000, le mardi 16 mars, de 19h à 22h. Les funérailles auront lieu en présence des cendres à l'église Saint-Germain d'Outremont (angle Ch. Côte Ste-Catherine et Vincent-d'Indy), le mercredi 17 mars à 11h. Des dons à la Fondation de l'Institut de gériatrie de l'Université de Montréal (4565, ch. Queen-Mary, Montréal H3W 1W5), ou à l'Association des Jeunes Bègues du Québec (672, boul. des Laurentides, bureau 222, Pont-Viau, Laval H7G 4S6, (450) 975-8455) seraient appréciés.

### MOTS CROISÉS



#### HORIZONTALLEMENT

1. Dénigrer. — Conifère.
2. Salle de l'Antiquité. — Affaibli.
3. Religieux.
4. Final. — Culotte.
5. Partie du pain. — Enigmatique.
6. Blesse. — Rad.
7. Issu. — Algue verte.
8. Contrat. — Altesses Royale. — À l'intérieur.
9. Pomme. — Particule élémentaire.
10. De naissance. — Morceau soutenant la charge d'une charrette.
11. Authentique. — Crie, en parlant du corbeau.
12. Ressenti. — Créer une agglomération urbaine.

#### VERTICALEMENT

4. Viande cuite. — Ville du Pérou. — Choisi.
5. Se dit d'une plante dont la pollinisation s'effectue par le vent.
6. Insoumis. — Colombium.
7. Onomatopée. — Sonnaie yougoslave.
8. Sortie des viscères hors de l'abdomen.
9. Reporté au pouvoir. — Rongeur.
10. Conjuguer. — Lac d'Écosse.
11. Lui. — Boule de nacre. — Résine malodorante.
12. Verru du cheval. — Détacher.

#### Solution de samedi

MANICHIENNE  
EMACIÉRE COMA  
LITTÉRAIRE RUT  
XÉTÉRIE  
XÉTÉRIE  
COÉPIE ANIS  
ÉTÉRIE DNÉT  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉDÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS  
ÉTÉRIE TROIS

### DÉCÈS



Laurin, Camille  
1922-1999

À son domicile de Vaudreuil-Dorion, entouré tendrement des siens, et suite à un dur combat contre un double cancer du foie et du système lymphatique, notre Camille s'est éteint le jeudi 11 mars 1999.

Il laisse dans le deuil son épouse Francine Castonguay, ses deux filles Marie-Pascale et Maryse, le conjoint de celle-ci Martial Pagé et ses deux-petits-enfants Frédéric et Mireille-Maude.

Il laisse également dans le deuil Catherine O'Reilly et Dominique Castonguay, filles de Francine, ainsi que le petit Arnaud.

Le pleurent également ses sœurs Éliane, Gabrielle, Renée (Lucien Bonenfant), Laurette (Jean-Paul Gamache), Lucie (Michel Béard), Louise (Claude Fortin), ses frères Marc (Lise Goudreau) et Pierre (Louise Barbeau), ses belles-sœurs Françoise Rivest et Denise Sénécal, ainsi que son beau-frère Pierre Castonguay et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille sera exposée à la MAISON TRESTLER, 85 chemin de la Commune à Vaudreuil-Dorion, dimanche et lundi les 14 et 15 mars, de 14 heures à 22 heures.

Les funérailles auront lieu à la Basilique Notre-Dame de Montréal, le mardi 16 mars à 14 heures.

La direction des funérailles a été confiée à la Maison AUBRY, 52 St-Jean-Baptiste, Rigaud, JOP 1P0, tél. (514) 451-4421, fax. (450) 451-5176.

Les personnes désireuses d'offrir des fleurs pourront le faire déposer à compter du dimanche 14 mars à la Maison Trestler, tél. (450) 455-6290, fax. (450) 455-5341. Des dons pourront aussi être transmis au Refuge des Jeunes de Montréal, 3767 rue Berri, Montréal, H2L 4G7. L'organisme accueille de jeunes itinérants et sa mission était chère au Docteur Laurin.

La famille désire remercier les infirmières du CLSC La Presqu'île, l'équipe du service d'hémo-onco du Docteur Jacques Laplante de l'Hôpital du Sacré-Coeur ainsi que celle du Docteur Gerald Batist de l'Hôpital Général Juif pour leurs excellents soins.

# LE DEVOIR

## LE MONDE

Droits de l'homme

### L'UE dépêche sa «troïka» en Chine

REUTERS

Reinhartshausen — Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont décidé hier de dépêcher demain leur «troïka» à Pékin, avant l'examen par la commission des droits de l'homme de l'ONU, comme tous les ans, d'une proposition de résolution condamnant la Chine.

Mais l'Union européenne, qui s'était divisée l'année dernière entre les pays qui ne voulaient pas la voter, comme la France, et certains pays plus volontaristes, comme le Danemark, n'a pas défini l'attitude qu'elle adopterait le 22 mars lors du vote sur cette proposition de résolution à Genève.

«Toutes les options sont ouvertes», a dit un diplomate en soulignant que cela serait fait le 22 mars seulement.

«Nous sommes très inquiets de la répression des dissidents chinois», a toutefois déclaré dimanche Joschka Fischer, le ministre des Affaires étrangères des Quinze. «Nous allons demander à la Chine de respecter les droits de l'homme».

Cette requête sera faite le 16 mars par la troïka européenne — les directeurs politiques des ministères des Affaires étrangères autrichien, allemand et finlandais, qui représentent les présidences passées, présente et à venir de l'UE.

EN BREF

### Fusillade à Dublin

Dublin (AP) — Deux inconnus cagoulés ont ouvert le feu hier en plein match de football près de Dublin, faisant quatre blessés, selon la police. La police ignore le mobile de cette attaque, qui n'a pas été revendiquée. On ne sait pas si elle a un lien avec le conflit en Irlande du Nord. Les assaillants sont arrivés en voiture aux abords du terrain de Clondalkin, dans la banlieue ouest de la capitale de la République d'Irlande. Ils ont tiré sur deux joueurs et deux spectateurs et ont pris la fuite. La vie des blessés ne semble pas menacée, selon la police.

### Attentats au Pays basque

Bilbao (Reuters) — Deux attentats ont été commis au Pays basque espagnol dans la nuit de samedi à hier à la suite du coup de filet policier de la semaine contre les séparatistes de l'ETA, a rapporté la radio nationale. Une bombe de fabrication artisanale a explosé au domicile d'un candidat socialiste à la mairie de Bilbao, a précisé la police. Les dégâts sont limités et aucun blessé n'est à déplorer car la maison était vide à ce moment-là. Auparavant, vers minuit, deux jeunes cagoulés avaient lancé plusieurs bombes incendiaires sur le magasin d'un concessionnaire de voitures. Le bâtiment a été endommagé et plusieurs voitures ont été incendiées, selon la radio.

### Asmara dénonce une offensive éthiopienne

Asmara (Reuters) — L'Érythrée a accusé hier les autorités éthiopiennes d'avoir lancé une vaste offensive au sud de sa capitale, une affirmation aussitôt démentie par Addis-Abeba. Le ministre des Affaires étrangères érythréen a précisé que cette nouvelle attaque sur le front de Tsorona, avec infanterie, blindés et aviation avait commencé dans la matinée, vers 8h (5h GMT). «Il y a eu des pilonnages et des accrochages autour de Tsorona, comme d'habitude, mais pas d'offensive de grande ampleur», a fait savoir à Reuters un porte-parole du gouvernement éthiopien. «Nous tenons nos positions», a expliqué à Reuters un haut responsable du ministère érythréen selon qui les autres fronts des quelque 1000 kilomètres de frontière étaient calmes dans la journée d'hier.

### Kabila nomme un ancien mobutiste

Kinshasa (Reuters) — Le président congolais Laurent-Désiré Kabila a nommé hier un nouveau gouvernement dans lequel le portefeuille-clé de l'Économie et de l'Industrie revient à un ancien allié du défunt maréchal Mobutu. Selon la télévision nationale, il s'agit de l'homme d'affaires Bemba Saolona, dont le fils commande un groupe de maquisards qui se bat pour renverser Kabila.

## Des attentats secouent la Turquie

Le PKK d'Abdullah Ocalan nie en être l'auteur, comme le prétend la presse turque

Au moins trois quotidiens ont affirmé que le PKK ou d'autres groupes cherchant à venger la capture d'Ocalan en février est responsable de l'attentat de samedi à Istanbul. Cet attentat à la bombe est l'un des pires jamais commis dans la plus grande ville de Turquie.

REUTERS

Istanbul — La Turquie est sous le choc après l'attentat qui a coûté la vie à 13 personnes, samedi, dans un centre commercial d'Istanbul, une action imputée par la presse aux séparatistes kurdes.

L'attentat, en plein cœur d'Istanbul, n'a pas été revendiqué par le Parti des travailleurs kurdes (PKK) et un porte-parole du mouvement d'Abdullah Ocalan a démenti toute implication.

«Le PKK n'a pas revendiqué [cet attentat] s'il l'avait organisé, il l'aurait

reconnu», a précisé Mizgin Sen à Reuters. Le quotidien *Hurriyet* affirme qu'un groupe cherchant à venger la capture d'Ocalan par les autorités turques en février est responsable de l'attentat. «Le PKK a repeint Istanbul en rouge sang», écrit le quotidien.

Pour le quotidien de gauche *Radikal*, cette attaque porte la marque du PKK. «Les terroristes cherchant une revanche s'en prennent à la population», explique pour sa part le quotidien *Yeni Yuzul*.

Il s'agit de l'un des pires attentats jamais commis dans la plus grande

ville de Turquie et le quatrième en une semaine. Il s'agit également de la dernière recrudescence de violence en date depuis l'arrestation et l'emprisonnement du chef du PKK sur une île de la mer de Marmara, où il attend son procès pour trahison.

Hier, plusieurs véhicules ont été endommagés par l'explosion d'une bombe dans un parking de la ville, rapporte l'agence de presse anatolienne, et la police a désamorcé un autre engin explosif devant un magasin.

Cette vague d'attaques a suscité, à quelques semaines des élections législatives, une polémique sur les mesures de sécurité prises par le gouvernement de Bulent Ecevit. Arrivé au pouvoir en janvier, il avait promis, entre autres, de mener le pays aux élections dans la paix.

L'attentat de samedi a été perpétré par trois personnes arrivées en voiture, qui ont lancé des engins incendiaires au rez-de-chaussée du magasin Mavi Carsi, dans un quartier situé sur la rive asiatique d'Istanbul. Ils ont ensuite pris la fuite à pied.

Les flammes ont rapidement gagné les autres étages du grand magasin et la plupart des victimes — neuf sont des vendeuses du magasin — sont mortes asphyxiées. «L'immeuble tout entier est devenu une immense flamme. Tout le monde s'était précipité vers le toit criant pour qu'on leur envoie de l'aide», a raconté un petit garçon de dix ans.

Deux personnes ont eu le cran de sauter dans des filets de fortune. L'une est morte en s'écrasant. L'autre souffre de blessures importantes à la tête et se trouve dans un état critique.

INDONÉSIE

## Les «peuples indigènes» veulent se faire entendre

BERNARD ESTRADÉ  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — Des Papous de l'Irian Jaya aux Dayaks du Kalimantan, les «peuples indigènes de l'archipel indonésien» veulent se faire entendre des autorités de Jakarta afin que «les erreurs du passé ne soient pas répétées dans l'Indonésie de demain».

Impensable sous la poigne de fer du président Suharto, un congrès, le premier du genre, auquel sont attendus les représentants de quelques 200 de ces groupes ethniques, le plus souvent marginalisés, sinon les victimes, du développement économique, s'ouvre la semaine prochaine à Jakarta.

«Pendant des siècles et bien avant la formation de l'État indonésien, les peuples indigènes constituaient la majorité de la population de l'archipel mais ils ont été systématiquement exclus et leurs droits confisqués au nom du «développement national», indique la brochure de présentation du Congrès.

Les organisateurs de la rencontre se défendent d'ouvrir une boîte de Pandore alors que les risques d'une désintégration de l'Indonésie sont devenus un sujet courant de préoccupation qui s'exprime autant dans les discours officiels que dans les commentaires de la presse.

Au contraire, explique M. Abdon Nababan, vice-président du comité d'organisation: «Tant que les droits des peuples indigènes ne seront pas rétablis, la source de conflits constants demeurera et l'Indonésie deviendra un enfer».

«Il y a une sorte de consensus pour

que la question de l'autonomie et celle de l'indépendance ne soient pas discutées et qu'il n'y ait pas d'appel lancé dans ce sens», indique-t-il encore.

Mais il ajoute aussitôt que ce ne sont pas les organisateurs mais les participants, attendus de toutes les régions d'Indonésie, qui décideront et qu'il n'est pas exclu que les travaux se terminent par l'adoption d'une «déclaration de Jakarta».

Alors qu'une telle rencontre aurait, il y a encore un an, envoyé ses organisateurs et potentiels participants directement en prison, des représentants du gouvernement et notamment du ministère de l'Intérieur figurent au rang des invités des travaux qui se déroulent dans un hôtel du centre de Jakarta.

Ainsi d'ailleurs que les représentants du Parti démocratique indonésien (PDI, nationaliste) de Mme Megawati Soekarnoputri et du Parti du mandat national (PAN, musulman) de M. Amien Rais qui figurent parmi les favoris des prochaines élections législatives et présidentielles.

D'ailleurs, souligne Abdon Nababan: «Nous voulons que la question, qui est politique et économique, figure dans la campagne électorale».

La question du contrôle des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles ainsi que celle de la propriété de la terre seront centrales aux débats.

Ce sera le cas pour les représentants de l'Irian Jaya dont l'un des principaux chefs traditionnels, Tom Beanal, a officiellement annoncé la semaine dernière au président Habibie vouloir être in-



ARCHIVES LE DEVOIR

La population indigène de l'Irian Jaya a été durement touchée par la sécheresse l'an dernier.

dépendants de l'Indonésie.

Mais il ne sera pas le seul: une personnalité de la province de Riau (Sumatra) où se trouvent les gisements d'hydrocarbures qui représentent la moitié des ressources pétrolières de l'Indonésie a déclaré cette semaine que, faute d'un véritable partage des ressources, il exigerait de se séparer de l'Indonésie.

La suggestion n'a pas été du goût du ministre coordonnateur de la sécurité et des affaires politiques, M. Feisal Tanjung, a ainsi immédiatement menacé d'une «action ferme et déterminée»

ceux qui pensaient à exprimer une telle demande.

Ex-commandant en chef de l'Armée indonésienne sous M. Suharto, M. Tanjung a ajouté que «même sans révolte, la simple déclaration d'un désir de se séparer était anticonstitutionnelle».

Le «Congrès des peuples indigènes de l'archipel», qui est parrainé par les principales organisations non gouvernementales indonésiennes, doit se dérouler du 17 au 22 mars prochain après avoir été précédé d'un séminaire qui commence aujourd'hui.

KOSOVO

## Les forces serbes accentuent la pression militaire

KURT SCHORK  
REUTERS

Massif de Surdov — Des ruines calcinées témoignent de la violence des combats des derniers jours au Kosovo, où sept personnes ont péri samedi dans trois attentats.

Des maisons continuaient de brûler hier dans plusieurs villages au nord de Pristina au lendemain d'une offensive nocturne des forces spéciales serbes, destinée apparemment à isoler l'une de l'autre deux zones contrôlées par l'UCK, l'Armée de libération du Kosovo.

Les attentats de samedi visaient deux villages du nord de la province: Mitrovica, où quatre personnes ont été tuées et 30 autres blessées, et Podujevo, où l'on déplore trois morts et 38 blessés. Les attentats n'ont pas été revendiqués.

Du massif de Surdov, qui domine les villages de Lubovac et Osljane, on aperçoit des mouvements de troupes et de blindés: les forces serbes «ratissent» le secteur, à la recherche de combattants de l'UCK.

Des cadavres d'animaux de ferme gisent alentour, par-

mi les cratères d'obus. Les chenilles des chars serbes ont laissé leurs empreintes sur la route qui mène à Lubovac.

«Il y a eu des bombardements toute la nuit. Nous avons fui le village à 23h et nous avons marché toute la nuit», raconte Aziz Imeri, un Albanais de 58 ans qui a abandonné le village proche de Balinac avec sa famille. Des groupes de réfugiés errent, comme les Imeri, dans la région.

Les observateurs de l'OSCE ont fait état hier de nouveaux mouvements de troupes serbes, dans l'ouest du Kosovo.

Walter Ebenberger, du bureau de l'OSCE à Pristina, a précisé à Reuters que des chars et des troupes d'infanterie s'étaient livrés «à ce qui ressemble à un exercice de printemps» dans la matinée, près de la ville de Klina.

«La situation est tendue. Nos observateurs ont entendu des tirs d'artillerie et ont vu des villageois fuir vers le sud», a-t-il ajouté.

Les combats entre les forces serbes et l'Armée de libération du Kosovo ont fait au moins 2000 morts en un an. Sans compter les dizaines de milliers de civils contraints à l'exode.

Élections territoriales en Corse

## La droite perd du terrain au profit des indépendantistes

REUTERS

Ajaccio — La droite est arrivée hier en tête du second tour des élections territoriales en Corse mais a perdu la majorité absolue tandis que les indépendantistes de Corsica Nazione confirment leur avancée.

La liste RPR-DL conduite par Jean Baggioni et José Rossi obtient 27,28 % des voix (17 sièges) devant la gauche plurielle (22,70 %) emmenée par le ministre de la Fonction publique, Emile Zuccarelli, qui obtient 11 sièges.

Les nationalistes de Corsica Nazione, qui soutiennent la lutte armée, arrivent en troisième position avec 16,76 % et obtiennent huit sièges.

Pour obtenir la majorité absolue, la

droite RPR-DL, qui présidait jusqu'à présent l'Assemblée de Corse, devait s'assurer 26 sièges.

Le scrutin a été également marqué par un sursaut de l'électorat, avec une participation de 65,41 % contre 57,29 % au premier tour.

Avec 24 sièges dans le meilleur des cas si l'on additionne les sièges de la liste Baggioni (17 élus) avec ceux de la liste de Philippe Ceccaldi (quatre) et du docteur Jean-Louis Albertini (trois) la droite libérale a simplement limité la casse.

Elle devra tenter de composer une majorité de gestion en s'appuyant sur les petites listes lors de l'élection du président de l'Assemblée de Corse, jeudi prochain.

Le grand gagnant de ce scrutin reste

la liste indépendantiste conduite par Jean-Guy Talamoni qui obtient huit sièges, soit trois de plus qu'en 1998.

Près de la moitié des électeurs qui s'étaient manifestés au premier tour en faveur des quatre autres listes nationalistes dites démocratiques, par opposition à celle de Corsica Nazione prônant l'indépendance, ont rallié Jean-Guy Talamoni. «Nous sommes les grands vainqueurs de cette élection, l'État a été lourdement sanctionné et ils le savent», a dit un porte-parole du mouvement.

Le préfet de Corse, Bernard Bonnet, a par contre souligné que les indépendantistes avaient perdu du terrain par rapport aux résultats de 1992, où ils avaient obtenu 13 sièges, contre huit aujourd'hui.

SIBÉRIE

## Trois morts à l'hôpital pour facture d'électricité impayée

AGENCE FRANCE-PRESSE

Moscou — Trois personnes sont mortes, cette semaine, dans un hôpital de Sibérie à cause d'une coupure d'électricité pour facture impayée. «Une erreur impardonnable» qui peut pourtant se reproduire n'importe quand, disent les autorités locales, compte tenu de la situation sociale du pays.

Jeudi, une personne âgée et deux blessés graves ont trouvé la mort après l'arrêt de leurs appareils d'assistance respiratoire, en raison d'une coupure de courant. L'hôpital de Prokopyevsk (dans la région sibérienne de Kemerovo), dépourvu de générateur de secours, n'avait pas été prévenu.

Comme l'a démontré l'enquête, l'inspection médicale de cette petite ville de mineurs devait un million de roubles (43 000 dollars) à la compagnie d'électricité locale, mais ne se trouvait pas sur la liste des entreprises à qui l'électricité devait être coupée jeudi.

«L'enquête continue mais il est clair que la mort de ces personnes a été causée par une affreuse négligence... par une erreur impardonnable» de la compagnie d'électricité, a souligné samedi le gou-

verneur de la région de Kemerovo, l'ancien ministre Aman Touleev.

«Je ne peux cependant pas garantir qu'un tel accident ne se reproduira pas dans un autre hôpital de la région, dans n'importe quel hôpital du pays», a mis en garde M. Touleev.

Une inquiétude partagée même par l'adjoint du président de la compagnie générale d'électricité russe (SEU) Alexandre Remizov selon lequel une nouvelle tragédie de ce type n'est effectivement pas à exclure en Russie.

«Les gens qui n'ont pas eu de salaire depuis des mois, deviennent moins disciplinés et perdent le sens des responsabilités», explique le gouverneur.

A l'image de nombreuses régions russes, Kemerovo traverse une situation économique dramatique. Les retards de salaires y varient entre «trois et quatre mois», selon M. Touleev, et les entreprises d'État vivent dans l'attente des subventions que Moscou doit leur envoyer et s'endettent.

Alors que le budget prévoit pour les salaires de la région 250 millions de roubles par mois, elle n'a reçu en tout et pour tout 900 millions de roubles (39 000 dollars) en 1998, souligne M. Touleev.



**Michel PLAISANT**

**Excel 97 pour Windows 95/98/NT**

106 pages - 15,50 \$

En vente dans toutes les librairies

## É D I T O R I A L

## Comment réduire les impôts?

Tel que promis pendant la campagne électorale, le gouvernement du Parti québécois vient de réitérer son engagement à réduire les impôts d'un minimum de 1,3 milliard d'ici la fin de son mandat. Une question se pose: les impôts de qui faut-il diminuer?

L'atteinte plus rapide que prévu de l'équilibre budgétaire suscite toutes les convoitises. Ceux qui dépendent des dépenses de l'État pour améliorer leur sort sont unanimes à dénoncer toute baisse d'impôt avant que l'on ait renfloué les programmes, embauché des milliers de nouveaux employés et amélioré leurs conditions de travail.

De leurs côtés, les groupes de lutte contre la pauvreté souhaitent aussi qu'on s'abstienne de réduire les impôts avant d'avoir adopté une loi de la «pauvreté zéro» dont l'effet serait de redistribuer une part plus importante des revenus des ménages au profit des plus démunis.

Après des années de restrictions, les uns et les autres ont raison de demander que l'on s'occupe d'eux. C'est d'ailleurs ce que le budget Landry a choisi de faire en réinjectant la totalité de la marge de manœuvre dégagée cette année et l'an prochain dans les programmes et les salaires. Plus de trois milliards de dollars non prévus au budget de l'an dernier iront ainsi à la consolidation de l'appareil d'État.

Au Québec, deux des cinq millions de contribuables inscrits ne paient aucun impôt provincial. Sans nier qu'il faille accroître l'aide aux ménages à revenus modestes, cela ne devrait pas faire oublier qu'à trop taxer la main-d'œuvre active dans le but de redistribuer la richesse, on décourage le travail et la création de cette même richesse, on favorise les activités au noir et la fuite d'une main-d'œuvre spécialisée, tout en rendant moins intéressant l'investissement en sol québécois.

Après 20 années au cours desquelles les Québécois ont vu les deux tiers de leurs augmentations de revenu passer aux mains des gouvernements (comparativement à un tiers dans les autres pays du G 7), le temps n'est-il pas venu de s'attaquer aussi à la question du fardeau fiscal des ménages? Cela ne devrait pas nuire à la bonne marche des services publics qui, n'en doutons point, continueront comme par le passé d'acquiescer la plus grande part de l'augmentation des futures recettes de l'État...

En marge du dernier budget provincial, le ministère des Finances a publié un document de travail qui servira à orienter la discussion lors des consultations des prochains mois en commission parlementaire. On y propose cinq scénarios de baisse d'impôt dont notre collègue, Gérard Bérubé, a présenté les grandes lignes dans les pages économiques de notre édition du week-end.

Sans entrer dans les détails, retenons que tous les scénarios protègent la progressivité de notre régime fiscal, le montant dû par chacun étant proportionnellement toujours plus élevé à mesure que le revenu gagné s'accroît.

Par contre, selon que l'on choisisse le premier scénario ou le cinquième, qui est aussi le plus radical avec un taux d'imposition unique pour tout revenu dépassant 25 000 \$, le résultat sera plus ou moins favorable aux contribuables à revenus modestes ou élevés.

En faisant l'exercice, le ministère des Finances ne cache pas sa préoccupation d'en arriver à faire fondre un tant soit peu les écarts qui séparent le régime québécois de celui de ses concurrents commerciaux, notamment l'Ontario. Le fait est que le régime québécois est très avantageux pour les familles dont le revenu ne dépasse pas 42 000 \$, mais au-dessus de cette somme, la comparaison devient de plus en plus décourageante pour les salariés du Québec. D'ailleurs, même en adoptant le scénario le plus rentable pour les hauts salariés, le scénario numéro cinq et son taux d'imposition unique, il subsisterait une différence de plus de 2000 \$ entre le fardeau d'un célibataire ontarien et celui d'un Québécois, à la faveur du premier évidemment.

Compte tenu de la nouveauté et de la complexité des propositions soumises à la discussion, il est trop tôt pour se prononcer de façon définitive sur l'un ou l'autre de ces scénarios. Ce qui ne nous empêche pas d'exprimer notre intérêt pour une solution mitoyenne comme celle du scénario numéro trois qui aurait pour effet de réduire l'écart avec l'Ontario sans atteindre à la progressivité du régime. Une solution plus coûteuse que les autres, c'est vrai, mais que les entrées de revenus prévisibles au cours des prochaines années permettront certainement d'appliquer sans devoir hausser la TVQ comme le veut la proposition actuelle du gouvernement.

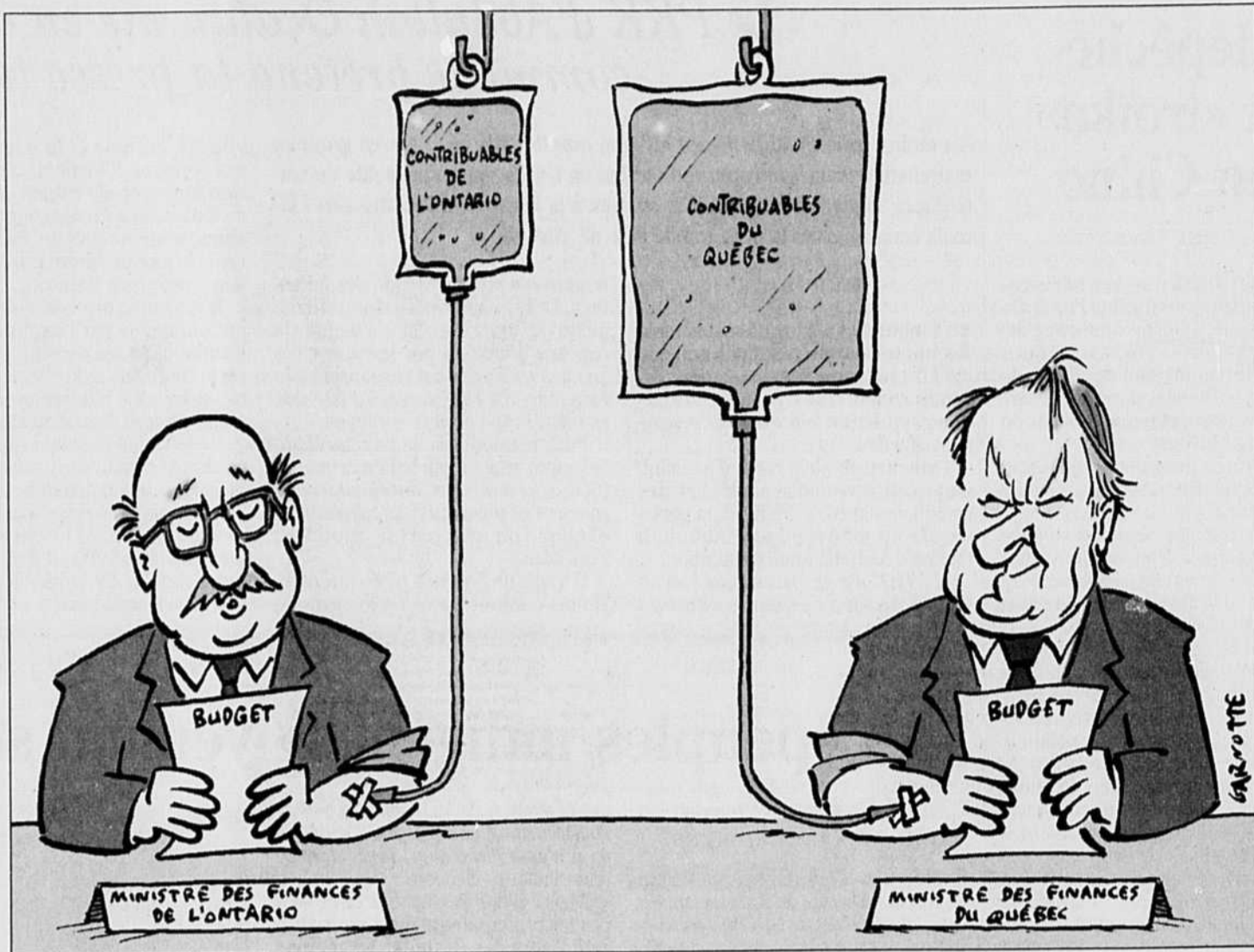
Quoi qu'il en soit, des principes incontournables doivent, selon nous, servir de guides à la réflexion. En priorité, celui du maintien d'un régime progressif par lequel les citoyens contribuent selon leur capacité de payer; puis, celui de l'équité entre les ménages: ceux qui ont charge d'enfants ou de parents en perte d'autonomie doivent être mieux soutenus que les autres par le régime; enfin, la neutralité du régime et son efficacité économique dans le monde où nous sommes appelés à évoluer. Il y va non seulement de notre capacité à concurrencer les autres, mais aussi à convaincre les gens d'ici que le Québec est en mesure de leur apporter sécurité et prospérité.

jrnsansfacon@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur et rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,  
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ



## L E T T R E S

## In Memoriam

Il y a quelques jours décédait Victorine Levac, de la Congrégation des sœurs de Sainte-Anne, une pionnière de l'alphabétisation des adultes dans les années 1960. La contribution à l'essor de l'éducation populaire de plusieurs religieuses a souvent été occultée. Pourtant, plusieurs d'entre elles n'ont pas eu peur de s'investir dans des chantiers nouveaux pour améliorer le sort des marginaux. Parfois à l'encontre des autorités établies (bien souvent la Commission des écoles catholiques de Montréal; dans certains cas leur propre congrégation).

Quelques-unes avaient acquis leur idéal et leur détermination comme missionnaires dans le Tiers Monde; d'autres, restées ici, avaient souvent vécu en marge des œuvres ostentatoires. Pour la plupart, l'alphabétisation des adultes était un nouveau choix de vie, une deuxième ou une troisième carrière. Animées par un objectif, qui de charité, qui de justice, elles œuvraient à l'alphabétisation, avec peu de moyens et souvent sans revenu, dans des sous-sol d'église ou des locaux de fortune. Il faut se représenter le contentement de Victorine Levac lorsque nous lui avions déniché un tableau noir, qu'elle avait accueilli comme un don providentiel dont elle avait fini par désespérer. Et il faut se la représenter immanablement patiente et aimante jusqu'à la gauche, apprenant à lire et à écrire à des femmes et à des hommes au sous-sol de l'église Saint-Zotique, dans le sud-ouest de Montréal. À l'image d'une race de femmes tenaces et compatissantes qui croyaient qu'on peut apprendre à l'âge adulte; que l'éducation est un droit aussi pour les adultes, surtout pour ceux et celles qui ont été peu ou mal scolarisés, mal desservis par l'éducation première.

La sollicitude de ces femmes modestes et dignes à l'endroit des exclus était souvent plus instinctive qu'intellectualisée. Si elles éprouvaient quelquefois de la difficulté à se dégager d'une gangue caritative et bien-séante dont plusieurs avaient souffert dans leur vie personnelle, elles déployaient toute leur énergie à leur vocation nouvelle.

Comme à une époque, la sœur Bourgeois, pas celle dénaturée par les bondieuseries mais celle, authentique, que les écrits autographes révèlent. Plusieurs de ces femmes ont signé des pétitions pour le droit à l'éducation de base des adultes, ont manifesté à cet effet et ont été par la suite actives dans l'expansion de la formation de base des adultes à Montréal et au Québec.

Victorine Levac a été l'incarnation d'un engagement humain et social. On voudrait lui adresser une dernière salutation, particulièrement au nom des personnes marginales qu'elle a généreusement, humblement et quotidiennement aidées. Précisément, la marginalité qui persiste de nos jours dans

les milieux populaires indique que les politiques sociales ont insuffisamment pris le relais des actions posées par des femmes comme Victorine Levac. On souhaiterait que les dirigeants d'aujourd'hui renouent avec l'esprit de compassion, d'égalité et de justice qui animait ces pionnières. Le plus bel hommage qu'on pourrait leur rendre serait de réviser radicalement les politiques socioéducatives dans les milieux populaires.

Serge Wagner  
Professeur, Université du Québec à Montréal  
Montréal, 8 mars 1999

## Traitement judiciaire des délits à caractère sexuel

J'ai pris connaissance avec surprise, pour ne pas dire avec consternation, du jugement rendu par la Cour supérieure du Québec dans le procès de Gilbert Rozon pour agression sexuelle.

Dans son jugement, le juge Pierre Béliveau renverse le jugement du juge Denis Robert de la Cour du Québec. Ce faisant, il accorde l'absolution inconditionnelle à M. Rozon, annulant de ce fait l'amende de 1100 \$ qui lui avait été imposée et éliminant tout casier judiciaire découlant de cette agression.

Puis, il surprenant que la décision elle-même, ce sont les motifs invoqués par le juge Béliveau qui laissent pantois. Celui-ci appuie notamment sa décision sur la viabilité de l'entreprise dont M. Rozon est l'âme dirigeante, en l'occurrence le Festival Juste pour rire, avec à la clef les pertes d'emplois et de revenus touristiques qui s'ensuivaient.

Un peu plus et la libération de M. Rozon devenait une question d'intérêt public, de lutte contre le chômage et de soutien au tourisme.

Plus loin, le juge prend aussi en considération l'ampleur de la couverture médiatique apportée au cas. Il écrit à ce sujet: «Il faut tenir compte du stigmate indélébile que cette couverture a infligé à l'appelant et de la dénonciation dans le public de l'infraction qu'il a commise.»

Ce n'est pas la première fois qu'un juge décrète l'allègement ou l'annulation d'une peine en invoquant la médiatisation d'un procès d'un personnage public. C'est encore arrivé dernièrement dans le cas d'un restaurateur québécois.

À mon humble avis, une telle médiatisation est loin de constituer nécessairement une circonstance atténuante. En effet, si un personnage public retire de grands avantages des médias, il doit, en contrepartie, prévoir des attentes élevées du public et être prêt à assumer les responsabilités qui en découlent.

Heureusement qu'il y a la Cour suprême du Canada pour compenser ces bavures des cours inférieures en matière de délit sexuel. A preuve, le juge-

ment unanime rendu dans la cause Sa Majesté la Reine contre Steve Brian Ewanchuk.

Dans ce jugement, la cour non seulement renverse les jugements des tribunaux inférieurs albertains et déclare l'accusé coupable d'agression sexuelle mais encore, la juge Claire L'Heureux-Dubé stigmatise les juges majoritaires de la Cour d'appel, spécialement le juge McClung, en alléguant qu'ils «se sont fondés sur des mythes et des stéréotypes inappropriés».

À la lumière de ces jugements, on peut se demander s'il faut se rendre jusqu'à la Cour suprême pour que les victimes puissent obtenir justice en matière d'agression sexuelle. Si oui, la perception d'une justice unique, accessible et surtout équitable pour tous, indépendamment de la notoriété, du sexe ou de la fortune, subirait un lourd recul.

Marc-André Labrecque  
L'Ancienne-Lorette, 4 mars 1999

## Incorrigible Église

Depuis toujours, si l'on suit l'histoire, l'Église catholique éprouve beaucoup de difficultés avec le pardon et les excuses. Serait-ce que, tellement imbus de leur pouvoir et de leur sainteté, «les dignitaires» ne savent plus s'humilier?

C'est facile d'approuver les bonnes actions du gouvernement Bouchard, plus compliqué de l'imiter. Les religieux des «orphelins de Duplessis» ont été admirables de dévouement (toutes?) L'autorité religieuse de l'époque et les supérieurs de communautés sous l'égide du cardinal Paul-Émile Léger ont accepté en toute connaissance de cause l'offre malsaine du premier ministre d'alors.

Pourquoi, aujourd'hui, l'Église que «les princes» représentent ne serait-elle pas prête à battre sa coulpe? Derrière la mièvre compassion de Pierre Morissette se cache l'éternelle peur de l'Église d'avouer ses torts. Incorrigible Église dont le comportement s'éloigne de plus en plus de son fondateur, Jésus-Christ!

Anita Vaillancourt  
Saint-Laurent, mars 1999

## Courier des lecteurs

Nous publions dans cette section de la page éditoriale une sélection de lettres des lecteurs. Les lettres sont envoyées à l'adresse suivante: Courier des lecteurs, Le Devoir, 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal H3A 3M9, ou encore, si par courriel, à: lettres@ledevoir.ca. Toutes les lettres doivent être signées et comporter l'adresse et le numéro de téléphone où le signataire peut être joint. Elles doivent éviter les attaques personnelles. Nous retenirons en priorité les lettres courtes et dactylographiées.

## REVUE DE PRESSE

## Où est passé Joe?

Destins divergents, post mortem différents. Que sont devenus les héros américains du bon vieux temps, les mercenaires impayés de Papouasie et les révolutionnaires convertis du Cambodge?

CLAUDE LÉVESQUE  
Le Devoir

Mardi dernier, le *New York Times* publiait un hommage à Joe Di Maggio écrit par Paul Simon. L'auteur-compositeur-interprète rappelle brièvement l'anecdote de sa rencontre au restaurant avec le joueur de baseball qui appréciait peu de voir son nom figurer dans *Mrs. Robinson*, la chanson-thème du film *The Graduate*. Comme on sait, Simon l'a assuré qu'il voulait tout simplement rendre hommage à un héros américain dont on s'ennuyait depuis qu'il avait pris sa retraite du baseball. La suite de l'article est une réflexion sur le métier de héros et sur son utilité sociale. Au risque de les condamner à une mort prématurée comme Elvis Presley, la princesse Diana et John Lennon, le genre humain s'obstine à chercher des candidats à l'héroïsme, à les consacrer et à les vénérer. En les rendant plus grands que nature, nous agrandissons la vie elle-même, ce qui la rend plus facile à déchiffrer, poursuit le chanteur. Simon se demande quel sens donner, dans ce contexte, à la mort la semaine dernière de «Yankee Clipper». Avant de répondre à la question, il cite le fameux couplet de *Mrs. Robinson*, où il est question d'un «dimanche après-midi passé assis sur le canapé» (à regarder le baseball?), mais aussi d'un «débat entre candidats» et de l'impression de se faire avoir de toute façon quand vient le moment de faire son choix; couplet qui se termine à peu près com-

me suit: «Où est passé, Joe Di Maggio / Un peuple tourne son regard nostalgique vers toi / Que dites-vous, Mme Robinson? / Jolint' Joe est parti pour ne plus revenir». Simon répond finalement à sa question et la réponse actualise éloquentement le texte de 1969: «En cette époque de transgressions présidentielles, d'excuses et d'entrevues aux heures de grande écoute sur des questions sexuelles d'ordre privé, nous pleurons les décès de Joe Di Maggio, nous pleurons sa grâce et sa dignité, son sens obstiné de la vie privée, sa fidélité au souvenir de son épouse et le pouvoir de son silence.»

Un curieux procès est actuellement instruit devant un tribunal australien. Le demandeur est une société britannique de services de mercenaires, Sandline, et le défendeur, un petit État du tiers monde, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG). Sandline exige le paiement par cet État de 25 millions américains pour rupture d'un contrat de fourniture de soldats de fortune et d'équipement militaire destinés à combattre les séparatistes de l'île de Bougainville. C'est à la suite d'un scandale sur le recours aux mercenaires et d'un changement de gouvernement consécutif à ce scandale que le contrat a été dénoncé par Port-Moresby. Depuis quelque temps, Sandline a entrepris des procédures judiciaires en Europe et aux États-Unis dans le but de faire saisir des actifs du gouvernement de PNG. Dans un premier jugement l'an dernier, un tribunal du Queensland avait donné raison à Sandline. La Cour suprême de cet État du Nord-Est australien entend ces jours-ci l'appel interjeté par la PNG. On s'attend à ce que cette dernière plaide que le contrat intervenait à la constitution de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ce qui le rendrait invalide au regard du droit international. On s'attend aussi à ce que les

avocats contestent la portée du droit international sur un contrat passé entre un État et une société non gouvernementale. «Un des avocats a conjecturé que, si le jugement en faveur de Sandline était maintenu, n'importe quel contrat conclu entre un État hors la loi et un groupe comme la Mafia devrait dorénavant être honoré par tous les pays», rapportait la semaine dernière le *Sydney Morning Herald*.

On trouve dans le dernier numéro du magazine *AsiaWeek* un reportage sur la ville de Pailin, au Cambodge, une ville qui a longtemps servi de fief aux Khmers rouges. «Depuis que ces guerilleros se sont rendus aux forces gouvernementales, Pailin s'est ouverte au monde extérieur, à ses marchands, ses opportunistes, ses profiteurs et ses desperados venus de tout le pays», y lit-on. Les anciens Khmers rouges, dont l'ancien «ministre des Affaires étrangères» du mouvement, Ieng Sary, continuent de jouer un rôle important dans l'administration et les affaires de Pailin, qui jouit encore d'une assez grande autonomie par rapport au gouvernement de Phnom Penh, note encore *AsiaWeek*. Le principal problème à Pailin semble être l'absence de développement économique. L'extraction des pierres précieuses et des bois tropicaux, qui ont longtemps permis de financer le mouvement maoïste, ne rapporte plus comme avant (surexploitation de la ressource et omniprésence des mines antipersonnel). *AsiaWeek* a glissé un calembour dans le titre du reportage. *The Town of Last Resort* peut se traduire littéralement par *La Ville du dernier recours*. On peut aussi rendre le mot *resort* par *villégiature*, puisqu'il semble y avoir une tentative de redonner vie à la région en ouvrant des casinos à l'intention des joueurs thaïlandais. Bangkok n'est qu'à quatre heures de route de Pailin.

## IDÉES

## Une lutte contre «l'inhumain»

SalAMI en appelle aux droits de chacun à choisir son avenir

MARC LEMIRE

Étudiant au doctorat en science politique  
Université du Québec à Montréal

**A**u moment où la Cour municipale entend la cause des membres de l'Organisation SalAMI, Normand Baillargeon (*Le Devoir*, 5 mars 1999, p. A 9) a le courage d'affirmer ses couleurs: «L'AMI contre lequel ces citoyens se sont battus était une calamité [...] L'enjeu était réel et sérieux». Pourtant, plusieurs sont d'avis que la manifestation organisée en mai 1998 lors de la Conférence de Montréal sur la mondialisation n'était rien d'autre qu'une action menée par de jeunes marginaux, idéalistes et réactionnaires. Une analyse plus attentive de la situation amène à croire que cette manifestation révèle un malaise beaucoup plus profond, un malaise qui transcende notamment les générations et les options politiques. Au-delà des gestes de désobéissance civile auxquels se sont prêtés les quelques 86 accusés, ce qui apparaît à travers cette action publique est une exacerbation grandissante à l'égard de la mondialisation économique, peut-être même l'émergence d'un mouvement social contre les forces «hégémoniques» des marchés économiques.

L'accord multilatéral sur l'investissement (AMI) est un traité économique international négocié discrètement de 1995 à 1998 par les 29 pays membres de l'OCDE, dont le Canada. Ce traité avait pour but de permettre aux multinationales d'investir sans aucune restriction là où elles le souhaitent, accordant en outre à celles-ci le droit de contester devant un tribunal toute politique ou intervention gouvernementale jugée contraignante à leurs activités, même celles visant la protection de l'environnement, des ressources naturelles et de la santé publique.

Lorsque des organisations non gouvernementales (ONG) ont révélé l'existence de ce projet de traité, trois ans après le début des discussions, la réaction fut vive à travers le monde, à la fois dans les pays industrialisés et dans les pays du tiers monde, comme le démontrent François Chesnais et autres dans un ouvrage intitulé «Lumière sur l'A.M.I., Le test de Dracula» (1998). Plusieurs manifestations ont été organisées, notamment à Montréal où, en mai 1998, un groupe de 400 à 600 personnes a perturbé l'ouverture de la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies. Un peu partout, des intellectuels, des Églises, des syndicats, des organisations des milieux culturels, des chômeurs, des députés, des partis politiques et des ONG ont dénoncé ce projet qualifié de menace pour l'autonomie des acteurs individuels, des groupes et des institutions démocratiques.

Nombre d'observateurs se sont dits surpris par la contestation internationale. La députée européenne Catherine Lalumière, chargée par le gouvernement français d'étudier le phénomène, a convenu qu'aucun accord économique n'avait encore suscité autant de réprobation. C'est en grande partie ce qui expliquerait la décision de la France de se retirer des discussions au sein de l'OCDE. Cela dit, malgré la mort du projet, d'aucuns reconnaissent que les discussions sur la libéralisation des investissements reprendront dans un autre cadre, probablement à l'OMC comme en témoigne un article de François Normand (*Le Devoir*, 13 et 14 février 1999, p. C3).

## Le sens de la mobilisation

De plus en plus, on admet que la mobilisation contre l'AMI est une lutte beaucoup plus large, une lutte contre la mondialisation économique, phénomène global qui est souvent présenté comme normal, inéluctable et même souhaitable. L'AMI aurait donc révélé au grand jour les enjeux de la mondialisation que certains avaient déjà perçus mais jamais avec autant d'évidence. Il aurait cristallisé et donné vigueur à une opposition latente qui n'était pas encore articulée.

On peut se demander aussitôt pourquoi tant d'individus et de groupes se sont si vivement et rapidement opposés au projet? Pour le sociologue Alain Touraine (1997), les mouvements sociaux émergent lorsque la recherche de liberté des acteurs individuels apparaît impossible face à la recherche d'efficacité du système. Dans les sociétés de type occidental, la tension est énorme entre ces deux objectifs. Pour Touraine, la mondialisation économique interrompt l'acteur au plus profond du processus identitaire. Elle



Des jeunes ont protesté devant l'hôtel Sheraton, en mai 1998, contre l'accord multilatéral sur l'investissement.

impose «l'idéologie de la globalisation, donc la disparition des acteurs sociaux et des cultures dans les flux de la production, de la consommation et de la communication de masse», ce à quoi s'opposent certains. «Ainsi bousculé, l'acteur cherche à sauvegarder ou à reconstruire sa capacité d'action, l'unité de son expérience».

C'est ce qui explique que la mondialisation économique soit de plus en plus décriée. En outre, Ricardo Petrella (1996) estime qu'elle supprime complètement les considérations sociales et humaines à la base de toutes communautés. D'autres, comme Jon Pierre (1995), mettent en garde contre le glissement de sens de la notion de «citoyen» vers celle de «consommateur» ou de «client» dans un contexte de «commercialisation» de l'Etat et de mondialisation économique. La notion de client ouvre la voie «à de nombreuses inégalités incompatibles avec les droits et les obligations associés au statut de citoyen».

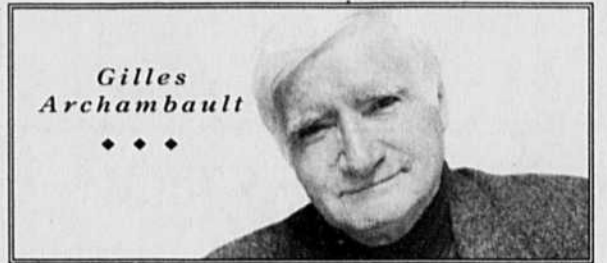
Nous sommes directement ici dans la problématique soulevée par Touraine selon laquelle deux conceptions de la liberté individuelle sont en opposition dans la société contemporaine. Une première tournée vers le libre choix, l'autre vers l'identité et l'expérience de vie. Du coup, ce sont deux conceptions du monde qui se rencontrent. L'une réfléchit en terme de mondialisation, l'autre en ter-

me d'individualisation. L'une défend la réalisation des objectifs du système sur la base de procédures rationnelles, l'autre défend la réalisation de chaque acteur individuel à l'intérieur du système sur la base d'un allègement des contraintes exercées par les forces de la technique, des marchés et des pouvoirs communautaires. Dans le contexte actuel, la conception du monde qui semble s'imposer est celle de la réalisation des objectifs du système et non pas la réalisation de chaque acteur individuel.

## Un signal d'alarme

Face au phénomène de mondialisation économique, le mouvement qui s'y oppose en appelle au droit de chacun de choisir son avenir, de reconstruire sa capacité d'action.

Qu'il s'agisse de l'humain, du citoyen ou de l'Etat, tous voient saper de façon radicale leur autonomie et leur capacité d'action. C'est à la lumière de ce constat qu'on est appelé à interpréter différemment la mobilisation collective contre la mondialisation économique. Trop souvent, comme un médecin qui s'attaque à la maladie et non à sa cause, on s'en tient à la dimension la plus visible, la plus manifeste du phénomène. Dans le cas présent, la mobilisation publique révèle un malaise beaucoup plus profond qu'un simple face à face avec les forces de l'ordre.



Gilles Archambault

## De notre provincialisme

**J**e commencerai par justifier le titre de cette chronique. J'ai toujours été agacé par le travers parisien qui a longtemps signifié que hors de la capitale il n'y avait pas de salut et qu'à vivre en province trop longtemps on devenait forcément arriéré.

Il n'empêche que j'aime bien ce terme. On l'emploie d'habitude dans nos quartiers dans un autre sens. On dit (parfois avec volupté) «la province de Québec» plutôt que de dire le Québec tout simplement. Comme au reste on tend à revenir à la désignation «Saint-Jean-Baptiste» pour ce qui est encore la Fête nationale.

Quand on est fédéraliste, il est normal qu'on utilise le mot «province» à tout bout de champ. Le pouvoir central est à Ottawa, lequel consent à déléguer une mince partie de ses prérogatives à des parties de pays appelées faussement «provinces». D'où il est normal au fond qu'on tienne pour provinciales toutes les initiatives qui n'émanent pas du canal Rideau. Ce en quoi on est parisien sans le savoir. Ne se demandait-on pas à la télévision, à la veille du budget Landry, ce qu'il ferait avec l'argent consenti par Ottawa à différents titres? On en venait à oublier que ces sommes provenaient de contribuables venus comme par hasard de la sempiternelle province de Québec.

Mais ce n'est pas pour traiter de ces entourloupes langagières que je vous convoque ce matin, distingué lecteur. Je vous demande d'accepter le mot «provincialisme» comme s'il n'était pas irritant. Une seule fois.

Une seule fois pour qualifier le cirque qui n'a pas cessé d'entourer toute l'affaire des Expos. Serait-il condamné à l'exil? Devrait-on construire ou non un stade en plein centre-ville? Les gouvernements devraient-ils contribuer à quelque allègement fiscal, façon déguisée d'apporter une contribution financière?

On nous a abreuvés jusqu'à plus soif. Dans les journaux télévisés, le plus souvent, ce sujet faisait la une. L'éventuelle perte de la concession était présentée comme une catastrophe. Montréal perdait de facto son titre de grande ville nord-américaine, les Américains nous tiendraient pour du beurre, etc.

Reléguées au milieu du bulletin de nouvelles, les informations touchant à des choses aussi insignifiantes que les conflits qui sévissent au Proche-Orient ou la montée du puritanisme aux États-Unis. Oubliées tout bonnement celles qui nous auraient ouverts au monde.

On se provincialise en pensant se mondialiser. On ne découvre pas l'«autre» en assistant à un match de baseball. Le sport organisé est de plus en plus américain. Venu d'ailleurs, on y est acceptés par la petite porte, tolérés en quelque sorte.

Et c'est pour cette acceptation donnée du bout des lèvres qu'on mobilise les médias. Quelques bonzes ont décidé quelque part qu'il nous faudrait absolument un stade rue Peel pour attirer une foule nombreuse. Ce complexe sportif pourra être bâti de la façon la plus économique du monde, donc être rapidement désuet. Il pourra aussi constituer un modèle de laideur architecturale aussi passante que celle du Centre Molson à deux pas. Ça ne fait rien. Il nous faut un nouveau stade. Parce que plusieurs villes américaines (paraît-il) en ont. Ces nouveaux immeubles (paraît-il) sont rentables. On ne parle jamais des échecs en la matière. On ne s'interroge jamais longuement sur ce qu'il adviendra du stade lorsque les Expos seront devenus des *Red Flyers* ou des *Purple Birds* dans quelque ville de Californie ou de Floride.

Le plus étonnant toutefois, c'est qu'on se soit intéressé si longtemps au problème. Si problème il y a. Conférences de presse après rencontres, lettres de mise au point, voyages en tout genre. Même notre jardinier spécialiste en chinoiserie s'en est mêlé.

Que des gens dont le gagne-pain ou les intérêts financiers relèvent de l'opération s'y intéressent, bien d'accord. Mais le citoyen ordinaire, qui ne sait même pas le nom de deux joueurs de ce club de balle, n'a rien à cirer de cette mascarade.

Il fallait les laisser se débrouiller, les Brochu et Ménard, en surveillant de très près les autorités politiques d'Ottawa et de Québec. Voilà tout.

L'appareil médiatique qui a entouré les innombrables péripéties de l'aventure est purement ridicule. À qui ferait-on croire qu'une ville sans équipe professionnelle de baseball ne vit pas?

Qui convaincra-t-on du drame que constituerait pour notre ville-maire l'exode d'une flopée de mercenaires ne passant en nos murs que le temps de quelques mois? Éventualité d'autant moins tragique que nous n'avons pas les moyens de retenir les plus talentueux d'entre eux.

Si nous ne formions pas une joyeuse bande de provinciaux, il y aurait belle lurette que nous nous serions moqués de ces drôles qui veulent tant nous mener en bateau. Vous voulez partir, mes agneaux, partez! Mais de grâce, en partant, n'essayez pas de nous avoir par le chantage émotif.

Plutôt que de déplorer que Montréal soit en deuil en pareille éventualité, proclamons sa délivrance. Nous l'aurions échappé belle. Mais il ne serait pas nécessaire d'en parler trop longtemps. Ce ne serait qu'un épisode parmi d'autres.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## Des chiffres et des lettres

À propos de l'épreuve uniforme de français au collégial

ISABELLE DUFOUR

Professeure de français  
Collège de Lévis

**L***e Devoir* publiait dans son édition du samedi 27 février dernier un article de Paule Des Rivières intitulé: «Neuf cégépiens sur 10 réussissent aux tests de français». La semaine de relâche à peine commencée, ce texte me replongeait dans une réflexion sur la pertinence de cette épreuve, sur la pédagogie et sur la montagne de boulot qui m'attend pendant ces cinq jours de congé. J'enseigne le français au niveau collégial depuis 1997. Je suis ce qu'on appelle une jeune prof, arrivée à l'enseignement une fois la réforme du français bien digérée par mes collègues.

Mais «digérée», le mot retentit un peu fort quand on songe aux conséquences de cette réforme. D'abord, il faut signaler que les devoirs du ministère imposaient une approche historique de la littérature, ce qui, en soi, n'est pas mauvais (les devoirs dernière mouture semblent plus souples). Dans les faits, l'étudiant aborde la littérature française du Moyen Âge au XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que la littérature québécoise. Au terme de la réussite de ses cours, il pourra se présenter à l'épreuve uniforme. En quoi consiste ce test? La rédaction d'une dissertation critique sur un sujet choisi parmi trois questions portant sur la littérature. Trêve d'explications: le problème n'est pas là. Revenons à la «digestion». La passation de cet examen a

modifié les pratiques pédagogiques de plusieurs profs, ils ont dû réagir pour «préparer leurs étudiants»; je n'ai pas eu à m'adapter, trop occupée que j'étais par mes propres études à cette époque. Réagir signifie s'adapter ou revoir les contenus des cours et faire davantage écrire les étudiants selon les critères du Ministère. La question que je pose: comment enseigner un si vaste contenu et les techniques de rédaction quand plusieurs étudiants ne possèdent même pas les compétences de base pour maîtriser le français? L'interrogation ne présente rien de neuf. Dans une lettre au *Devoir* publiée le 4 mars dernier, Marie-Eva De Villiers soutient que les échecs à l'épreuve du Ministère sont attribuables «essentiellement à la forme, c'est-à-dire à l'orthographe, à la syntaxe et à la ponctuation». L'approche historique des textes littéraires nous cantonne dans un découpage par époques, courants, extraits. Reste-t-il du temps pour la qualité de la langue? Les principaux éditeurs scolaires présentent d'ailleurs un modèle d'anthologie. Ça ressemble un peu aux anciens manuels genre *Logarde et Michard*, le tout agrémenté d'une sauce structuraliste (analyses sémiotiques, narratologiques, théorie linguistique), rigueur oblige, et d'un guide du bien écrire: recettes pour tous, la littérature en 120 leçons... Va pour ce constat: étant donné la période tristounette de l'année, on me pardonnera mon ironie...

Mais quand on m'apprend que neuf étudiants sur 10 réussissent cette épreuve, je me pose des questions sur le sérieux de l'affaire justement. Nos élèves réussissent-ils

mieux? Y a-t-il normalisation des résultats? (Dans les cours, le taux d'échec est deux fois plus élevé que celui de la dernière épreuve ministérielle!) Ce succès à l'examen uniforme est-il imputable au fait que, depuis 1998, sa réussite soit un critère pour obtenir un DEC? Je cotoie tous les jours des étudiants anxieux à l'idée de produire un texte sur le thème de l'amour dans *Le Lac* de Lamartine et dans *Le Pont Mirabeau* d'Apollinaire (et surtout terrorisés à l'idée de mettre en jeu leur diplôme). On a envie de remercier le Ministère avec un sourire narquois. Sabotage. Que penser? En tant que nouvelle prof, je l'avoue, je croyais que les performances de mes étudiants à ce test cautionnaient la qualité de mon enseignement... Naïveté? Pourtant, un article de Marc Thibodeau dans *La Presse* du 3 mars présente les résultats de l'épreuve 1997-98 par institution; titre de l'article: «Examen de français: les cégépiens ont mieux fait que les collégés privés». Que signifie ce «mieux fait»: 86% au public, 82% au privé, des chiffres et des lettres...

Épreuve bidon qui a servi d'alibi pour une restructuration / uniformisation des cours de français au collégial? Manque de fermeté devant les nouvelles conséquences d'un échec? Cet examen incarnera-t-il encore ce spectre qu'on agite aux visages des étudiants... et des profs? J'avouais plus haut ma naïveté de nouvelle enseignante; le plus naïf dans cette histoire, c'est de croire qu'on puisse «redresser» le français chez les jeunes en deux ans de cégep. Faut-il brûler le frère Untel? ou le faire relire non pas aux normaliens, mais aux «normalisateurs» (désolée pour le néologisme) du MEQ?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines); Odile Tremblay (Horizons); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Precourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relateurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon (théâtre, danse), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Brian Myles (cinéma), Jean-Pierre Legault, Clément Trudel (musique); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dufresne, Benoît Mungier, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Marion Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec); Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Louane Lavoie, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Chantal Rainville, Micheline Ruelland, Sébastien Saint-Hilaire (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Évelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-D'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## CAISSE

SUITE DE LA PAGE 1

« Cette augmentation du taux de cotisation à un taux permanent de 9,9 % sera suffisante pour payer les prestations futures », a déclaré l'actuaire en chef de la Régie, Jean-Claude Ménard.

Dans 50 ans, la caisse devrait compter sur une réserve supérieure de 3,2 fois aux sorties de fonds annuelles. Ce rétablissement des finances du régime se sera produit malgré une augmentation considérable du nombre de prestataires, à cause du vieillissement de la population.

L'étude actuarielle doit tenir compte en effet de ce vieillissement. Le groupe de Québécois âgés de 65 ans ou plus forme actuellement 13 % de la population totale, mais cette proportion grimpera à 20 % en l'an 2020 et à 26 % en l'an 2050. En d'autres termes, plus d'un Québécois sur quatre aura plus de 65 ans au milieu du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Prévisions

L'étude actuarielle de la Régie des rentes donne une bonne idée du type de société qui vivra au Québec en ce XXI<sup>e</sup> siècle.

On prévoit que la population du Québec grimpera lentement pour atteindre un maximum de 8,5 millions de personnes en l'an 2037, avant de régresser très légèrement.

Par contre, l'espérance de vie continuera à grimper, surtout chez les hommes. On prévoit que l'espérance de vie passera de 75,1 à 79,4 ans chez les hommes d'ici 50 ans, et de 81,6 à 84,8 ans chez les femmes au cours de la même période.

Même si le taux de fécondité est de 1,5 enfant actuellement, on prévoit qu'il grimpera lentement jusqu'à 1,75 en l'an 2007. Il s'agit du nombre moyen d'enfant pour chaque femme en âge de procréer. En matière économique, l'actuaire de la Régie prévoit que le taux de chômage au Québec baissera graduellement pour se situer à 8 % vers l'an 2020, puis à 7 % vers 2030.

Le taux d'inflation annuel est également évalué à 3 % à compter de l'an 2015. Ce taux est actuellement inférieur à 2 % depuis plusieurs années.

## Du sang contaminé pour acheter des cigarettes

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Alors qu'il était détenu dans une prison de l'Arkansas, John Shock donnait son sang pour une raison bien simple: il avait besoin d'argent pour s'acheter des cigarettes. Aujourd'hui à l'article de la mort pour cause d'hépatite C, il raconte comment les choses se passaient dans cet établissement, la prison Grady, qui a été impliquée dans la tragédie du sang contaminé au Canada.

Shock gagnait 5 \$ chaque fois qu'il donnait du sang à la prison, plus une prime de 5 \$ supplémentaires toutes les dix semaines. Il savait que les prisonniers qui dirigeaient le centre de collecte des dons de sang de la prison n'étaient pas compétents pour le faire, mais ne s'en préoccupait pas. « Les gens parlaient du sida et tout ça, mais je ne connaissais personne qui l'avait, a-t-il déclaré dans une entrevue qu'il a accordée depuis North Little Rock, en Arkansas. Du moment que j'avais quelque chose à fumer, j'étais OK. »

Des hémophiles canadiens ont intenté une poursuite en recours collectif de 660 millions de dollars. Ils avancent qu'ils ont reçu du sang contaminé provenant du réseau carcéral de l'Arkansas au début des années 1980.

Selon Shock, l'opération de collecte de dons de sang, à but lucratif, était suspecte. « Cela n'aurait pas dû se produire dans un tel endroit, affirme-t-il. Ce n'était pas hygiénique. »

Il affirme que les donneurs devaient parfois se plier à un test, parfois pas. Des membres du personnel réutilisaient des seringues, au lieu de les jeter après utilisation. Il est persuadé que c'est de cette manière qu'il a été contaminé. Certains prisonniers contaminés versaient même des pots-de-vin pour pouvoir donner du sang, afin de gagner de l'argent, ou de se procurer de la drogue, dit-il.

Aujourd'hui, Shock vit dans une caravane, avec le soutien de son épouse. Il admet être perturbé par ses médicaments.

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courrier électronique [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)  
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 8h à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## BOUCHARD

SUITE DE LA PAGE 1

premier ministre québécois un accueil digne d'un chef d'Etat. A l'exception de quelques détails incontournables de protocole, la visite de Lucien Bouchard à Barcelone revêt autant d'importance et d'intérêt que celle d'un président français, nous a déclaré un journaliste de la chaîne de télévision catalane TV3. Pas un quotidien ou une chaîne de télévision qui n'ait consacré de longs reportages au Québec depuis deux semaines.

Il faut dire que cette visite arrive à point nommé pour Jordi Pujol qui affrontera pour la première fois à l'automne un adversaire de taille, le socialiste Pasqual Maragall. A l'aube d'une campagne électorale qui n'est pas gagnée d'avance, Pujol a entrepris de convaincre les Catalans et les partis de l'assemblée de la Generalitat que « l'autonomie catalane a atteint un plafond » dans l'état actuel de la constitution espagnole. « Plus de pouvoirs » et « un nouveau pacte fiscal », tels sont ses nouveaux credo.

Tout en faisant les distinctions qui s'imposent — « Le Québec est responsable du Québec, la Catalogne est responsable de la Catalogne » —, Jordi Pujol voit un exemple enviable dans l'autonomie dont jouit le Québec au sein du Canada. « La réunification nationale catalane est moins poussée en Catalogne qu'au Québec. Ici la souveraineté semble compatible avec le cadre espagnol », dit-il. Le portrait du roi Juan Carlos est d'ailleurs toujours bien en évidence sur les murs du palais de la Generalitat.

Lucien Bouchard s'est contenté de souhaiter que le Québec fasse entendre sa voix propre dans le monde et que « des nations non souveraines comme les nôtres puissent participer à des forums sur la diversité culturelle ». Evoquant la protestation d'Ottawa contre la participation de la ministre québécoise de la Culture, Agnès Maltais, à une rencontre informelle tenue en France, le premier ministre a dit que le Québec « veut avoir une voix au chapitre [...] ». Nous avons l'intention d'utiliser nos compétences. Rien ne s'y oppose. »

Le courant passe de toute évidence entre les deux hommes qui ont inauguré une exposition que présentent une trentaine de créateurs québécois en arts visuels au Centre d'Art Santa Monica, un ancien cloître à la pointe des courants artistiques contemporains. Pour illustrer l'importance de la défense des langues nationales, le président Pujol s'est d'ailleurs tourné vers l'immense installation de Robert Raciene qui n'est autre qu'un jardin de mots s'étalant sur plusieurs dizaines de mètres carrés. Au pays de Picasso, Dali, Miro et Tapiès, la politique passe aussi par les arts visuels.

Dans un État qui sort à peine de plusieurs dizaines d'années de terrorisme, Jordi Pujol a maintes fois insisté sur le caractère « démocratique » et « pacifique » du nationalisme

québécois. « Un pays qui défend son identité pacifiquement et démocratiquement est un exemple positif pour nous, une référence. »

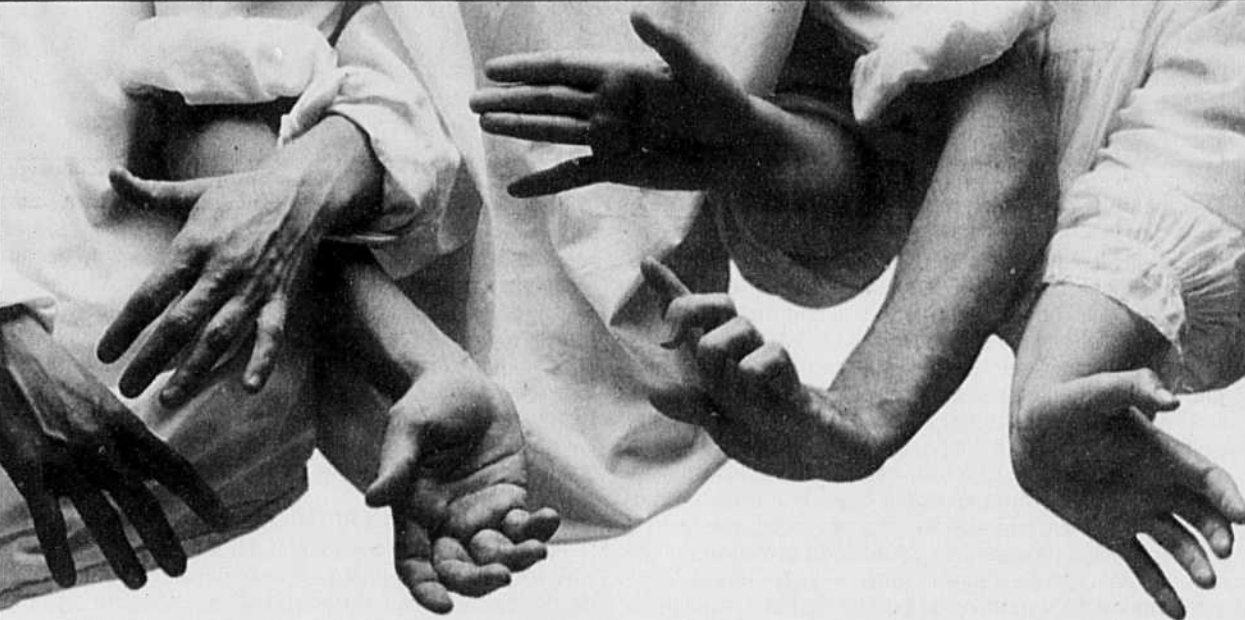
« Cette rencontre est naturelle entre les dirigeants de deux régions importantes qui ont des affinités entre elles », a déclaré l'ambassadeur canadien en Espagne, Soucieux d'éviter tout incident, Anthony Vincent s'est dit « heureux que [...] le Québec ouvre un bureau à Barcelone » — qui sera inauguré aujourd'hui. L'ambassadeur dit avoir apporté son soutien à cette initiative qui ne peut qu'encourager les échanges commerciaux. Le bureau du Québec à Barcelone est la 35<sup>e</sup> représentation du Québec à l'étranger.

Les Catalans sont particulièrement intéressés par la loi québécoise qui oblige les majors du cinéma à doubler en français tous leurs films présentés au Québec. La Catalogne vient de suspendre l'application d'un décret forçant le doublage des films en catalan afin de négocier avec les distributeurs. Jordi Pujol a lui-même expliqué aux parlementaires catalans comment le Québec s'y était pris à plusieurs fois avant de parvenir à la loi actuelle. La situation est encore plus difficile pour le catalan, parlé par moins de six millions de personnes et qui n'a pas le poids d'un pays comme la France derrière lui. « Les producteurs voudraient faire leurs films en une seule langue », dit-il. Lucien Bouchard a fait lire l'auditoire en rappelant qu'avant de se soumettre à la loi québécoise, les Américains « ont fait valoir leur point de vue. Ce qui a donné lieu à des discussions... entre amis. »

Porte-parole du gouvernement fédéral et ministre de l'Industrie, Josep Piqué s'est montré intéressé par la volonté du gouvernement québécois d'imposer l'étude d'une deuxième langue seconde à l'école. L'espagnol devrait évidemment y figurer en bonne place. Le ministre espagnol de la Culture en discutera avec les responsables québécois lors d'une prochaine visite au Canada. Josep Piqué — un Catalan qui siège à Madrid dans le gouvernement conservateur de José Maria Aznar — estime par ailleurs que la Catalogne a tout ce qui lui faut pour se développer et s'affirmer dans le cadre constitutionnel actuel.

La ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, profite de cette visite de deux jours pour rencontrer les représentants de tous les partis politiques catalans, dont les indépendantistes de Esquerra Republicana (13 députés sur 135).

Depuis la fin février et jusqu'en juillet, le Québec présente à Barcelone de nombreuses activités culturelles: exposition d'art, de photos et de design, semaine de cinéma, conférences, etc. Un magazine catalan a rappelé que l'ancien premier ministre de l'Ontario, Monsieur Peterson avait peut-être trouvé la formule juste en disant que la Catalogne est « le Québec de l'Espagne ».



## MIME

« Trop souvent, le mime est vu comme un paria. Heureusement, il sort de plus en plus des catacombes où l'on cherche à le confiner... »

SUITE DE LA PAGE 1

ici qu'à Londres ou Paris. »

Le programme de la semaine d'échanges divise chaque journée en quatre parties. Les matinées sont consacrées aux ateliers offerts par de grandes figures du mime actuel. Les mimes parlent et enseignent. L'Américain Thomas Leabhart a cassé la glace hier. Ce matin et demain, Corinne Soum et Steven Wasson, fondateurs du Théâtre de l'Ange Fou et de l'École de mime corporel dramatique de Londres, remettent en question le répertoire comme « source de maîtrise, source d'inspiration ». Dans les jours suivants Jocelyne Montpetit initiera les participants au buto et Asselin lui-même traitera pratiquement de l'improvisation.

Chaque après-midi, des conférences et des tables rondes prennent le relais. Aujourd'hui, Jocelyne Montpetit discute de « la fidélité et de l'indépendance aux maîtres ». Mercredi, Aline Gélinas, ancienne critique au Devoir, prononce une conférence sur le thème « Danse et mime, ces faux amis ». D'autres allocutions porteront sur les relations à d'autres disciplines, les pluralismes esthétiques ou l'intégration du mime au jeu de l'acteur.

Les mimes parlent, enseignent, mais ils jouent aussi. Après la projection de films d'archives à l'École du mime, en fin de journée, Les Voies... se déplacent en salle, à L'Espace libre, tous les soirs à 20h, pour pas moins de 17 spectacles au total, mettant en scène la plupart des participants, Montpetit, Leabhart ou Soum et Watson.

L'héritage de ces nouveaux maîtres-mimes est précédé de plusieurs testaments. Les racines de l'art du mouvement corporel remontent à l'Antiquité grecque et latine. Le mime s'est maintenu au Moyen Âge grâce aux troupes ambulantes, puis a influencé plusieurs formes théâtrales, dont la *commedia dell'arte*, en Italie, à compter du XVI<sup>e</sup> siècle. De nos jours, l'usage de l'art du langage corporel permet de différencier la pantomime et le mime proprement dit: la pantomime raconte des histoires par le geste, à la muette, tandis que le mime utilise divers moyens narratifs, le geste bien sûr, mais aussi la musique et la parole, libérés de tout contenu figuratif. A cette limite, cet art devient une abstraction, une poésie gestuelle.

Du moins, c'est ainsi que le concevait le grand maître Étienne Decroux (1898-1991), père du mime moderne, figure tutélaire des *Voies du mime*. Le centenaire de la naissance a été souligné par l'Institut international du Théâtre, de l'UNESCO, qui déclarait 1998 année internationale du mime. Plusieurs colloques ont été organisés en Europe, aux États-Unis, jusqu'à Mexico. La présente rencontre s'inscrit dans cette foulée. Ici, maintenant, les

mimes parlent surtout de Decroux.

Asselin, qui a participé à certains colloques internationaux l'an dernier, ne cache pas qu'il rêvait d'états généraux montréalais plus grandioses, incluant des participants de l'Australie à la Belgique. Il aurait par exemple aimé inviter les onze interprètes de la troupe de l'Ange Fou (et pas seulement ses fondateurs), puisqu'elle se consacre en partie au répertoire de Decroux. Au moins, samedi prochain, la rencontre se termine sur un grand spectacle mettant en scène une dizaine d'artistes intitulé *Hommage à Étienne Decroux*. Jocelyne Montpetit y reprendra alors *L'Enjouement*, que son maître avait composé pour elle.

En fait, la plupart des têtes d'affiche de l'événement l'ont personnellement connu, ont été formées à son école parisienne, comme l'avaient été Jean-Louis Barrault, Marcel Marceau, mais aussi la comédienne américaine Jessica Lange et des dizaines de bêtes de scène dans le monde. Jean Asselin a passé cinq années complètes à ses côtés, dans les années 70. « Decroux a récusé le mime moderne du XIX<sup>e</sup> siècle et a fondé le mime moderne », dit-il, en soulignant le paradoxe d'avoir fait jouer à son maître la figure surannée et très fleur bleue du père de Jean-Gaspard Debureau dans le film *Les Enfants du paradis* (1945), de Carné. « Decroux est plus près d'un mime politique comme Charlot que d'un Pierrot, la larve à l'œil. Il a connu une telle longévité que son œuvre couvre le siècle. Son influence s'est fait sentir partout, parce que les classes de mime sont toujours très cosmopolites. »

Asselin souligne deux volets importants du monumental legs de Decroux. D'abord la définition d'une grammaire, d'une technique du corps, que les artistes peuvent intégrer à leurs esthétiques respectives. Ensuite un répertoire personnel de créations que tout un chacun peut reprendre encore aujourd'hui, comme on rejoue Racine ou Beckett.

À Montréal, l'École du mime, decrouxienne de stricte obédience, assure la transmission fidèle et orthodoxe du géant. La troupe Omnibus s'autorise par contre des infidélités et des hérésies esthétiques. Et partout, dans toutes les disciplines, le mime permet d'explorer une infinité de « voies ». « La danse est en vogue et à l'honneur en ce moment, observe finalement Jean Asselin, mime qui parle, enseigne et joue. D'après moi, la danse est beaucoup plus allée vers le mime que le contraire. Entre un danseur classique et un mime, il n'y a pas de confusion. La différence est plus difficile à établir avec un danseur contemporain. Trop souvent, le mime est vu comme un paria. Heureusement, il sort de plus en plus des catacombes où l'on cherche à le confiner... »

## KOSOVO

SUITE DE LA PAGE 1

Des troupes étrangères sur son sol sont « une solution que la Serbie ne peut pas accepter », a-t-il déclaré. « Si l'OTAN entrait en Serbie sans invitation, elle serait accueillie comme un agresseur, comme un ennemi. » Il a toutefois laissé ouverte la possibilité d'une force internationale, si elle était invitée par Belgrade.

L'accord apparaît donc bien hypothétique. D'autant que la reprise des pourparlers, prévue au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, n'a pas réussi à faire taire les armes. Dans l'ouest du Kosovo, près de Klinë, à une cinquantaine de kilomètres du chef-lieu Pristina, de violents combats ont opposé hier les forces serbes aux indépendantistes albanais, faisant au moins quatre morts parmi ces derniers, affirmait-on côté gouvernemental.

La veille, trois attentats à la bombe commis dans deux villes du nord de la province avaient fait sept morts et plus de 60 blessés, dont deux « très graves », selon un dernier bilan. Chaque camp a accusé l'autre d'être à l'origine de ces actes terroristes. Pour Xhemail Mustafa, porte-parole du leader politique kosovar Ibrahim Rugova, « le régime de Belgrade et ses services secrets utilisent la violence et la terreur de masse comme un moyen d'influencer les pourparlers de paix ». Les autorités serbes désignent quant à elles l'Armée de libération du Kosovo (UCK).

Ces violences n'autorisent guère l'optimisme des Occidentaux à la veille de la conférence de Paris. « Il y a une obligation de tout tenter », a déclaré hier Hubert Védrine, lors du Grand Jury RTL-Le Monde-LCI. Auparavant à Eltville, en Allemagne, où se sont réunis ce week-end les quinze ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne, le chef de la diplomatie française avait indiqué que « la ligne arrêtée est de maintenir la pression maximale sur les deux parties ». « Rien n'a été prédéterminé quant au timing exact » des pourparlers, a-t-il ajouté. « Je ne veux pas non plus envisager un délai long et je ne veux pas m'enfermer dans un délai prédéterminé, précis. »

Robin Cook, qui coprésidait avec M. Védrine la conférence de Paris, ne voit pas également la nécessité de rallonger inutilement les débats. Les organisateurs de la réunion se retrouveront en fin de semaine pour « évaluer où nous en sommes et si cela vaut la peine de continuer », a souligné le secrétaire au Foreign Office, tout en rappelant hier qu'en cas d'échec l'OTAN était prête à mener des frappes aériennes dans la province serbe à majorité albanaise. A Rambouillet, la première séance de négociations s'était achevée le 23 février, au terme de 17 jours de travaux.

Kosovars et Serbes s'accusent mutuellement d'avoir commis des attentats meurtriers pour torpiller la deuxième phase des pourparlers sur l'avenir du Kosovo, qui doit commencer aujourd'hui à Paris.

Trois attentats ont fait six morts et 66 blessés samedi dans deux villes du nord du Kosovo, à Kosovska Mitrovica et Podujevo. « C'est la police serbe qui a monté ces attentats au moment même où la délégation kosovare partait négocier la paix à Paris », soutient Besnik au milieu d'un groupe de badauds, qui opinent du chef. « Les policiers sont toujours présents sur le marché. Or hier, comme par hasard, il n'y en avait pas un seul », affirme-t-il, tenant en main une chaussure d'enfant tachée de sang. « Preuve majeure de ce qu'il avance, les commerçants serbes ne sont pas venus hier vendre leur marchandise », dit-il.

Sur le marché de Kosovska Mitrovica, des vieux récupèrent des sacs de pommes de terre et d'oignons abandonnés sur les étals après l'explosion. Des policiers serbes sont revenus en grand nombre.

« Les policiers ricanaient quand ils ont vu les blessés », affirme Rexhep, 33 ans, l'un des clients du café Calabria à Podujevo, à l'est de Kosovska Mitrovica. Par crainte d'un nouvel attentat, le tenancier a laissé le rideau de fer baissé toute la journée, hier. La petite communauté serbe vivant à Kosovska Mitrovica et à Podujevo est convaincue, elle, que ce sont les séparatistes albanais de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) qui « ont fait le coup ».

« LUCK ne veut pas entendre raison. Elle exige l'indépendance, mais la communauté internationale ne veut pas la lui donner, alors elle commet des attentats espérant ainsi faire échouer les pourparlers », explique Tanja, une étudiante.

Responsables serbes et albanais du Kosovo ont également échangé des accusations. « Les bandes terroristes [de l'UCK] essayent [...] de mettre en péril la poursuite des pourparlers en France sur une solution pacifique du problème du Kosovo, ont dit les premiers. »

« Le fait que ces attentats interviennent à la veille de la reprise des négociations albanos-serbes prouve que le régime serbe et ses services secrets recourent à la violence pour influencer sur le déroulement des négociations », ont dit les seconds.

## Face à face mortel

Pointe-du-Lac (PC) — Un homme arrêté par la police, qui le soupçonnait d'être en état d'ébriété, a réussi à échapper à la vigilance des policiers et à s'enfuir avec l'auto-patrouille, menottes aux poignets, avant de provoquer une violente collision frontale qui a fait deux morts et deux blessés graves. Les deux victimes sont Vincent Lopez, de Montréal-Nord, et Joël Mussgang, de Montréal. Tous deux étaient âgés de 27 ans.

L'accident entre les deux véhicules est survenu vers 1h40, dans la nuit de samedi à dimanche, sur l'autoroute 40, à Pointe-du-Lac, en Mauricie. Le fuyard, au volant d'une auto-patrouille subtilisée aux policiers de la Sécurité publique de Trois-Rivières-Ouest, circulait dans le sens inverse de la circulation sur l'autoroute, quand l'accident s'est produit.

Toute cette histoire a commencé à Trois-Rivières-Ouest alors que six individus, originaires de la région de Joliette, ont fait du grabuge au restaurant bar Le Louisiane, sur le boulevard Royal. Avant qu'ils quittent les lieux, un portier a noté le numéro d'immatriculation de leur voiture. Des policiers les ont aussitôt pris en chasse. Les individus ont finalement été interceptés à la hauteur de Yamachiche.

Le conducteur, âgé de 27 ans, a alors été arrêté pour méfaits et conduite en état d'ébriété. Menottes aux poings, il a dû prendre place dans l'auto-patrouille. Mais ses copains ont commencé à faire du chahut. Les policiers sont donc descendus de l'auto-patrouille pour tenter de les calmer, laissant seul sur la banquette arrière le suspect menotté derrière le dos. C'est alors que ce dernier a pu réussir à ramener ses mains vers l'avant, pour sauter sur la banquette avant et à installer derrière le volant de l'auto-patrouille.

Peu de temps après, l'auto-patrouille a fait un violent face à face avec une Volkswagen Jetta sur le viaduc surplombant la route 138 de Pointe-du-Lac. L'accident s'est produit à seulement deux ou trois kilomètres de l'endroit où le suspect avait été arrêté moins d'une dizaine de minutes plus tôt. Sous la force de l'impact, les deux voitures ont été projetées à environ 50 mètres l'une de l'autre. Un incendie a pris naissance dans le moteur de la Jetta, mais il a rapidement été éteint par le premier policier arrivé sur les lieux. La petite voiture n'était plus qu'un amas de ferraille et les policiers ont dû utiliser les pinces de désincarcération pour libérer les victimes. Le conducteur et le passager arrière seraient morts sur le coup. Le passager avant, âgé de 30 ans, souffre de blessures sérieuses, mais on ne croirait pas pour sa vie. En ce qui concerne le chauffard, il a également été gravement blessé. Sa vie n'est cependant pas en danger.